

Rapport d'étude

Les débats publics dans l'acceptabilité sociale des projets d'infrastructures de transports

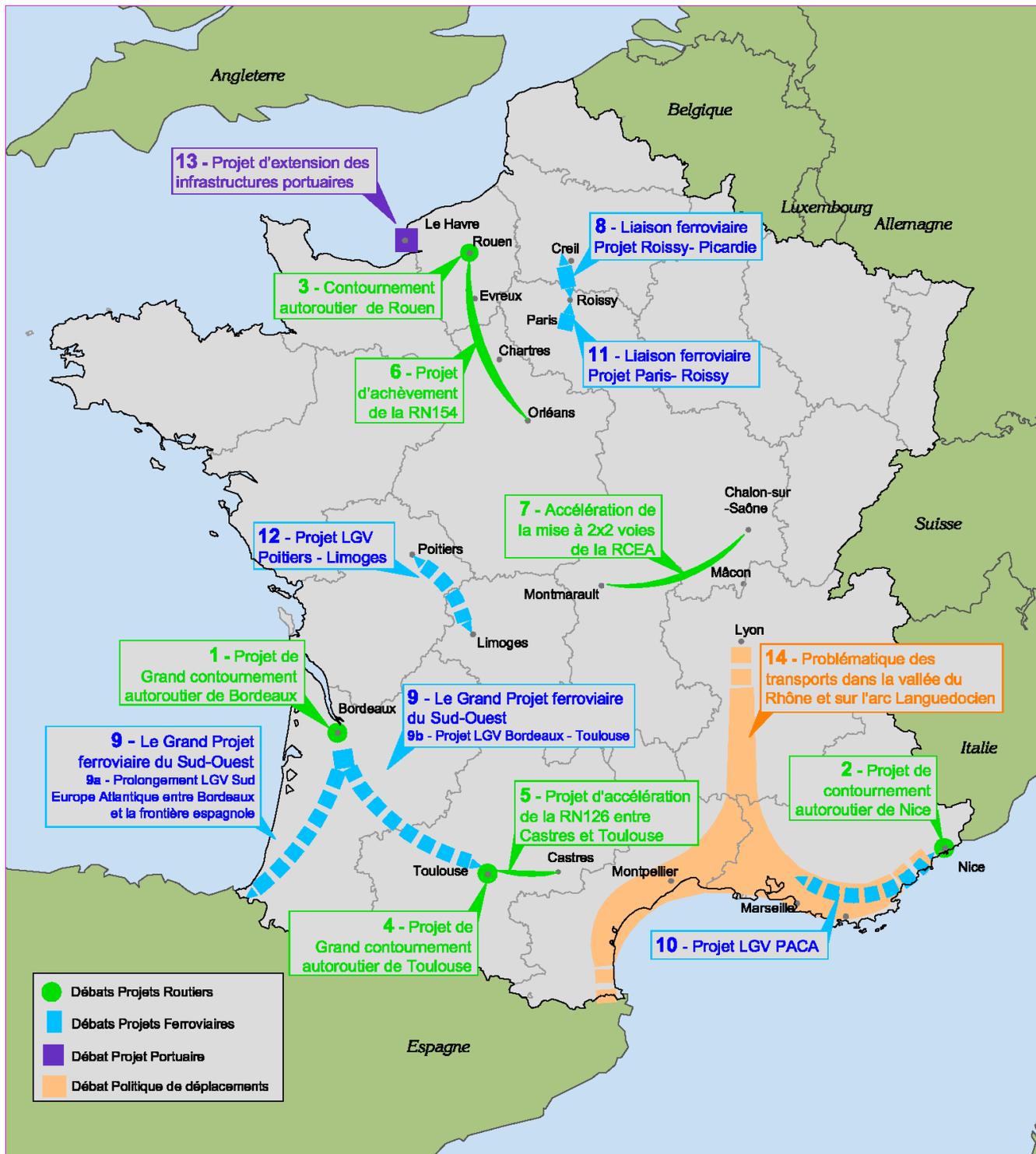
Apports méthodologiques à partir de l'analyse de 15 débats publics

Annexe : les 15 fiches de présentation des débats étudiés



Page laissée blanche intentionnellement

Les 15 fiches réalisées sont insérées ci-après et sont présentées dans l'ordre du paragraphe 4-1 « les débats étudiés ». Elles complètent les éléments descriptifs synthétiques du-dit paragraphe. La carte ci-dessous illustre leur localisation géographique.



| 1 Contournement autoroutier de Bordeaux | |
|---|--|
| <p><u>Mode</u> : routier <u>type</u> : interurbain</p> | <p><u>Mode de participation du public</u> : concertation, débat public organisé par le maître d'ouvrage, débat public organisé par la CNDP (désignation CPDP) <u>dates</u> : du 02/10/2003 au 15/01/2004</p> |
| <p><u>Maître d'ouvrage</u> : METLTM – direction des routes</p> | |
| <p><u>État d'avancement du projet</u> : Décision du ministre JL Borloo, du 4 juin 2008 : abandon du projet autoroutier de Grand Contournement de Bordeaux</p> | |

| | |
|--|--|
| <p>Caractéristiques principales du projet (document source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage, bilan du débat dressé par le président de la CNDP)</p> | |
| <p><i>Données techniques :</i></p> | |
| coût | 460 à 900 M € |
| longueur | Entre 80 et 100 km |
| particularités techniques (identifiables rapidement) | Franchissement de la Garonne, contournement Est (terrain calcaire de l'entre deux mers) contournement ouest (terroir viticole du Médoc) |
| <p><i>Environnement socio-économique du projet</i></p> | |
| contexte géographique | Contournement autoroutier de la 6ème agglomération française – forte congestion rocade bordelaise – réseau hydrographique important (Garonne) |
| le projet au sein d'un réseau plus large (tout mode) | Le corridor atlantique concerne le sud ouest de la France entre Poitiers et la frontière espagnole - nécessaire rééquilibrage des différents modes de transports = suppression du bouchon ferroviaire de bordeaux, LGV SEA, projet ferroviaire Bordeaux Espagne, autoroute ferroviaire Eco-fret, ligne maritime « autoroute de la mer » sur l'atlantique |
| Autres | Bordeaux agglomération millionnaire à l'horizon 2040 ? |

| | |
|---|---|
| <p>L'objet de la concertation (documents source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage – décision de la CNDP suite à la saisine)</p> | |
| <p><i>la (ou les) question(s) posée(s) par le maître d'ouvrage :</i></p> | <p>Quel grand contournement autoroutier pour Bordeaux ? Par l'est ou par l'ouest ?</p> |
| <p><i>Les enjeux du projet</i></p> | |
| <p>enjeux nationaux enjeux locaux enjeux thématiques</p> | <p>Rééquilibrage des différents modes de transport sur le corridor atlantique Désengorger l'agglomération bordelaise au carrefour de tous les modes de transports (rocade, liaison autoroutière, nœud ferroviaire...) Participer aux échanges à travers les Pyrénées et améliorer les échanges inter régionaux – le chapeau multimodal</p> |

| | |
|---|--|
| <p>Les supports de la concertation (site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage)</p> | |
| <p><i>La nature des supports</i></p> | |
| <p>Dossier du maître d'ouvrage</p> | <p>Dossier de 70 pages téléchargeable sur le site de la CPDP (10000 exemplaires) http://cpdp.debatpublic.fr/cpdp-contournement-</p> |

| | |
|---|---|
| | bordeaux/default.htm) |
| site internet | Site internet de la CPDP : http://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-contournement-bordeaux/default.htm) |
| panneaux d'exposition CPDP Maître d'ouvrage | Pas d'information retrouvée Un site intranet dédié : http://www.contournement-bordeaux.aquitaine.equipement.gouv.fr |
| disponibilité de supports | Sur les différents sites de la CPDP ou de la DRE Aquitaine (site dédié) |
| autres | Journal du projet n°1 et n°2 (documents de synthèse en 4 pages) |
| <i>Qualité des supports :</i> | |
| thématiques | Bien abordées, a priori claires et lisibles |
| clarté du message | Variation des supports pour toucher un maximum de public différent |
| présentation de scénarios | Cartographique et explicative : a priori lisible et pédagogique |

Le déroulement de la concertation (bilan du débat dressé par le président de la CNDP, site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage, compte-rendu du débat public dressé par la CPDP)

Organisation des réunions

| | |
|------------------------------------|--|
| Nombre, dates et lieux des réunion | 6 réunions publiques : <ul style="list-style-type: none"> • Talence, le 15 octobre. • Lesparre, le 4 novembre. • Libourne, le 5 novembre. • Blaye, le 6 novembre. • Langon, le 13 novembre. • Gujan-Mestras, le 24 novembre. |
| Réunions thématiques | 3 colloques thématiques <ul style="list-style-type: none"> • Transports et intermodalités, le 20 novembre. • Enjeux des milieux naturels, le 27 novembre. • Enjeux du développement, le 28 novembre |

les contributions écrites et orales (site internet CPDP + Compte rendu de la CPDP)

| | |
|---|--|
| Avis, cahiers d'acteurs, contributions, questions | 660 avis 775 questions/réponses 150 contributions argumentées 15 cahiers d'acteurs 189 articles de presse 12 800 visites sur le site internet |
|---|--|

Traitements des contributions écrites

| | |
|----------------------------|--|
| Classement, enregistrement | Quinze paroles d'acteurs ont été publiées par la Commission particulière sous la responsabilité de leurs auteurs. Toutes les paroles d'acteurs ont été adressées individuellement à chaque partenaire du débat ; un résumé de chacune a été rédigé et publié sous le contrôle de son auteur dans le Journal du débat n°2. Leur liste et celle des positions reçues en fin de débat, figurent en annexe du rapport. |
| Réponses | 775 interrogateurs ont posé une ou plusieurs questions écrites sur le dossier qui ont fait l'objet de réponses écrites, adressées individuellement. Les délais de réponse sont cependant restés |

| | |
|---|---|
| | importants, contrepartie du sérieux avec lequel chaque interrogation a été traitée par les services du maître d'ouvrage |
| Bilan du débat public et décisions prises suite au débat public (fiche par projet site internet CNDP) | |
| Compte-rendu du débat public (CPDP) | 15 janvier 2004 – 52 pages http://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-contournement-bordeaux/default.htm |
| Bilan du président de la CNDP (conclusions) | 16 février 2004 – 9 pages http://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-contournement-bordeaux/default.htm |
| Suite donnée au projet : | <p>3 décembre 2008 : décision de la cour administrative d'appel de Bordeaux</p> <p>La cour administrative d'appel de Bordeaux a donné une suite favorable au recours de l'Etat contre le jugement du tribunal administratif du 1er mars 2007 qui annulait la décision du ministre de l'Equipement du 14 mai 2004.</p> <p>Pour autant, Francis IDRAC, préfet de la région Aquitaine rappelle dans son communiqué de presse du 5 décembre 2008 que le ministre d'Etat, Jean-Louis BORLOO, a fait connaitre, le 4 juin 2008, l'abandon par l'Etat de ce projet.</p> |
| Dernière actualité : | <i>le vendredi 8 juillet 2011, en conseil de CUB (Communauté urbaine de Bordeaux), le maire de Bordeaux, Alain Juppé, a relancé l'idée de faire un grand contournement à Bordeaux. "Il faut rouvrir le dossier du grand contournement autoroutier face à l'incapacité à développer le fret ferroviaire" (sources :www.sudouest.fr)</i> |

| 2 Contournement routier de Nice | |
|---|---|
| <p><u>Mode</u> : route <u>type</u> : urbain</p> | <p><u>Mode de participation du public</u> : concertation, débat public organisé par le maître d'ouvrage, débat public organisé par la CNDP (désignation CPDP)</p> |
| <p><u>Maître d'ouvrage</u> : DDE Alpes Maritimes</p> | <p><u>dates</u> : du 4 novembre 2005 au 28 février 2006</p> |
| <p><u>État d'avancement du projet</u> : projet a priori abandonné</p> | |

| Caractéristiques principales du projet (document source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage, bilan du débat dressé par le président de la CNDP) | |
|---|---|
| <i>Données techniques :</i> | |
| coût | Entre 300 M€ et 2400 M€ (en fonction du scénario) |
| longueur | Entre 9 et 19 km (en fonction du scénario retenu) |
| particularités techniques (identifiables rapidement) | Construction de viaducs et de tunnels |
| <i>Environnement socio-économique du projet</i> | |
| contexte géographique | Contrainte forte : un territoire complexe, relief chahuté (75% du territoire est montagneux), de nombreuses vallées orientées Nord Sud |
| le projet au sein d'un réseau plus large (tout mode) | Une situation privilégiée au sein de l'arc méditerranéen ; une population concentrée sur le littoral ; étude multimodale dans les Alpes Maritimes dite « étude Blanchet » (2003) ; le parc d'activité de Sophia Antipolis... DTA (directive territoriale d'aménagement) de 2004 |
| Autres | |

| L'objet de la concertation (documents source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage – décision de la CNDP suite à la saisine) | |
|--|---|
| <i>la (ou les) question(s) posée(s) par le maître d'ouvrage :</i> | Le contournement routier de Nice |
| <i>Les enjeux du projet</i> | |
| enjeux nationaux enjeux locaux enjeux thématiques | Enjeu européen : Nice au cœur de l'arc Méditerranéen ; forte croissance de la mobilité sur le littoral ayant des incidences sur les phénomènes de congestion autour de l'agglomération niçoise. Des Transports en commun peu utilisés. Recherche de complémentarités avec le développement des TER, la mise en place du réseau TCSP et les décisions de liaisons longue distance Fret.... |

| Les supports de la concertation (site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage) | |
|--|--|
| <i>La nature des supports</i> | |
| Dossier du maître d'ouvrage | 106 pages (version électronique) en date de septembre 2005 disponible sur le site de la CPDP : http://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-contournement-nice/documents/dossier-mo.html |
| site internet | Site internet de la CNDP : http://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-contournement-nice/index-2.html |
| panneaux d'exposition CPDP Maître d'ouvrage | 100 000 exemplaires du journal du débat n°1 le résumé du dossier maître d'ouvrage (8 pages) mis à disposition du public (dans les gares ou barrières de péage, dans les mairies....) |

| | |
|-------------------------------|---|
| disponibilité de supports | Accessibles sur le site de la CPDP |
| <i>Qualité des supports :</i> | |
| thématiques | Une présentation complète, dense et pédagogique : résumé du dossier du maître d'ouvrage en 8 pages, cahier « mode d'emploi du débat public », fiches thématiques... |
| clarté du message | Bonne lisibilité avec des thématiques clairement identifiées |
| présentation de scénarios | Présentation détaillée sous les aspects techniques, socio économiques 3 scénarii alliant différentes longueurs de l'infrastructure à construire et solutions techniques variées (tunnel, viaduc...). |

Le déroulement de la concertation (bilan du débat dressé par le président de la CNDP, site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage, compte-rendu du débat public dressé par la CPDP)

Organisation des réunions

| | |
|-------------------------------------|---|
| Nombre, dates et lieux des réunions | 9 réunions publiques entre le 7 novembre 2005 et le 27 février 2006, à Nice , Cannes, Antibes, Valbonne, Cagnes sur Mer, Mouans, = 2481 personnes ont participé aux réunions |
| Réunions thématiques | À l'exception de la réunion d'ouverture et celle de fermeture, toutes les autres ont été des réunions thématiques et de proximité. Trois ateliers en parallèle des réunions publiques ont été réalisés |

les contributions écrites et orales (site internet CPDP + Compte rendu de la CPDP)

| | |
|---|---|
| Avis, cahiers d'acteurs, contributions, questions | Pas d'info sur nombre d'avis pas d'info sur nombre de questions/réponses 34 contributions écrites 40 cahiers d'acteurs |
|---|---|

Bilan du débat public et décisions prises suite au débat public

| | |
|--|--|
| <i>Compte-rendu du débat public (CPDP)</i> | 26 avril 2006- http://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-contournement-nice/documents/le-compte-rendu-du-debat-public-par-le-president-de-la-cdpd.html 48 pages |
| <i>Bilan du président de la CNDP (conclusions)</i> | 26 avril 2006- http://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-contournement-nice/documents/le-bilan-du-debat-par-le-president-de-la-cdpd.html 10 pages |
| <i>Décision du maître d'ouvrage</i> | Décision du 20 juillet 2006 (Dominique Perben) : principe de contournement nord retenu |

| 3 Contournement de Rouen | |
|--|---|
| <u>Mode</u> : route <u>type</u> : interurbain | <u>Mode de participation du public</u> : débat public organisé par la CNDP (désignation CPDP) |
| <u>Maître d'ouvrage</u> : MEDDTL | <u>dates</u> : du 9 Juin au 7 Juillet 2005 et du 5 Sept au 9 Nov 2005 |
| <u>État d'avancement du projet</u> : projet mentionné dans le projet de SNIT d'octobre 2011 (liaison A28-A13 – contournement est de Rouen) | |

Caractéristiques principales du projet (document source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage, bilan du débat dressé par le président de la CNDP)

| | |
|--|--|
| <i>Données techniques :</i> | |
| coût | 360 M€ |
| longueur | 27 km |
| particularités techniques (identifiables rapidement) | |
| <i>Environnement socio-économique du projet</i> | |
| contexte géographique | Contournement routier partiel à l'est de l'agglomération de Rouen par une voie express 2x2 voies de 27 km et situé à une distance de la partie agglomérée d'environ 5 km. |
| le projet au sein d'un réseau plus large (tout mode) | <ul style="list-style-type: none"> • La ville de Rouen est située sur un axe routier important pour l'Europe : Stockolm-Gibraltar • Le projet se situe au plus près de la zone industrialo-portuaire pour que l'agglomération de Rouen devienne une grande plateforme du Grand Ouest • Développement économique de la région • Une attractivité accrue pour une meilleure accessibilité • Une meilleure fluidité des transports |
| Autres | |

L'objet de la concertation (documents source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage – décision de la CNDP suite à la saisine)

| | |
|--|--|
| la (ou les) question(s) posée(s) par le maître d'ouvrage : | 8 questions clairement mises en avant (introduction Débat Public) : Pourquoi le tracé présenté dans le dossier a-t-il été retenu ? Quelle liaison avec l'A13 et le département de l'Eure ? Le projet ouvre-t-il des perspectives nouvelles pour améliorer la circulation dans l'agglomération ? Le projet est-il cohérent avec les politiques de déplacements urbains et d'amélioration de la sécurité ? Le projet participe-t-il à une meilleure organisation de l'agglomération ? Quelle circulation routière pour les transports de marchandises ? Peut-on évaluer les impacts du contournement Est sur le cadre de vie et sur l'environnement ? Quel mode de financement ? |
|--|--|

| | |
|---|---|
| <i>Les enjeux du projet</i> | |
| enjeux nationaux enjeux locaux enjeux thématiques | <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la circulation en détournant du centre de l'agglomération une partie des trafics de transit et d'échange • Favoriser une amélioration des transports en commun sur les axes délestés. • Améliorer la desserte des zones d'habitation ou d'activité du |

| | |
|--|--|
| | <p>plateau situé à l'Est de Rouen.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès au centre de l'agglomération en facilitant les déplacements internes. • Inscrire le réseau métropolitain « Caen-Rouen-Le Havre » dans les grandes métropoles européennes. • Participer à l'amélioration de la qualité de vie dans l'agglomération |
|--|--|

Les supports de la concertation (site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage)

La nature des supports

| | |
|---|---|
| Dossier du maître d'ouvrage | Dossier de 121 pages, téléchargeable en plusieurs fichiers et tirés à 210 000 exemplaires + 1 synthèse de 4 pages téléchargeable en une fois |
| site internet | Site internet : http://autorout.free.fr/3_Cartes/2_Nord/rouen/d%E9bat_public_contournement_est/ |
| panneaux d'exposition CPDP Maître d'ouvrage | 5 <u>panneaux CPDP</u> : débat public : pourquoi et comment ? Un projet soumis à la concertation depuis de nombreuses années (3 panneaux) <u>2 parties</u> : • Les objectifs du projet soumis au débat (1 panneau) • Les grandes questions liées au projet (1 panneau) |
| disponibilités de supports | Téléchargements des documents sur le site internet « Autorout » |
| autres | |
| <i>Qualité des supports :</i> | |
| thématiques | Chaque partie est détaillée et illustrée par des cartes, tableaux de données, schémas |
| clarté du message | Le dossier est volumineux (plus de 100 pages) mais résumé dans un document de synthèse de 4 pages : ce document comporte des cartes très lisibles incitant à lire le texte jouxtant ces cartes |
| présentation de scénarios | 2 scénarios envisagés dans le contournement Est de Rouen : <ul style="list-style-type: none"> • en passant par la rocade Sud formant une rocade d'agglomération • avec une liaison vers la rivière Eure |

Le déroulement de la concertation (bilan du débat dressé par le président de la CNDP, site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage, compte-rendu du débat public dressé par la CPDP)

Organisation des réunions

| | |
|-------------------------------------|---|
| Nombre, dates et lieux des réunions | 13 réunions au total dont deux consacrées à la présentation publique de la filière logistique et des propositions de variantes au tracé, les 19 et 20 octobre 2005 et 6 réunions générales : <ul style="list-style-type: none"> • Rouen : 13 Juin 2005 • Fontaine-Sous-Préaux : 15 Septembre 2005 • Boos : 22 Septembre 2005 • Saint-Etienne du Rouvray : 26 Novembre 2005 • Val-de-Reuil : 10 Octobre 2005 • Rouen : 19 et 20 Octobre 2005, 9 Novembre 2005 |
| Réunions thématiques | Et 5 réunions thématiques : <ul style="list-style-type: none"> • 20 Juin 2005 : Rouen Mont Saint Aignan - Contournement Est de Rouen et perspectives de développement de l'agglomération rouennaise |

| | |
|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • 23 Juin 2005 : Rouen - Impacts sur la biodiversité et les paysages • 28 Juin 2005 : Gestion des transports et des déplacements au sein de l'agglomération • 8 Septembre 2005 : Protection de la ressource en eau, nuisances liées au bruit et pollution de l'air • 6 Octobre 2005 : La gestion des flux de transit Ouest-Est et Nord-Sud |
| <i>les contributions écrites et orales (site internet CPDP + Compte rendu de la CPDP)</i> | |
| Avis, cahiers d'acteurs, contributions, questions | 5054 avis 50 questions/réponses 276 contributions 15 cahiers d'acteurs |
| <i>Traitements des contributions écrites</i> | |
| Classement, enregistrement | <p>Avis : classement par ordre thématique et classement par ordre chronologique (avis adressé à la Commission autour de 3 thèmes : le projet, le Barreau vers l'Eure, la Rocade Sud)</p> <p>Questions : classement par ordre chronologique et par thématique (le projet, le Barreau vers l'Eure, la Rocade Sud)</p> <p>Contributions : classement par type de structure (Associations, Mairies, Institutionnels, Parti politique, Entreprise, Organisation Professionnelle-Syndicat, Individuels)</p> <p>Cahiers d'acteurs : classement par type d'organisme (Collectivités, Associations)</p> |
| Réponses | Le maître d'ouvrage publie une réponse pour chaque question posée. |

| | |
|--|---|
| <i>Bilan du débat public et décisions prises suite au débat public (fiche par projet site internet CNDP)</i> | |
| <i>Compte-rendu du débat public (CPDP)</i> | 28 Novembre 2005- http://www.debatpublic.fr/docs//compte-rendu/rouen_compte-rendu.pdf - 104 pages <i>Introduction au débat</i> page 6 <i>La Commission particulière du débat public</i> page 8 <i>Déroulement du débat</i> page 10 <i>Compte-rendu du débat</i> page 16 <i>Synthèse du débat</i> page 40 |
| <i>Bilan du président de la CNDP (conclusions)</i> | 16 Novembre 2005- http://www.debatpublic.fr/docs//bilan_debat/contournement_est_de_rouen_-_16_novembre_2005.pdf - 9 pages |
| <i>Décision du maître d'ouvrage</i> | 2 Mars 2006- http://www.debatpublic.fr/docs//decision_maitre_d_ouvrage/ministere_des_transports.pdf Le principe de la réalisation d'un contournement routier à l'est de Rouen en tracé neuf et selon un profil en travers à 2 x 2 voies en section courante, avec échangeurs dénivelés, est retenu. |

| 4 Projet de Grand contournement autoroutier de Toulouse | |
|---|---|
| <u>Mode</u> : route/ <u>type</u> : interurbain | <u>Mode de participation du public</u> : débat public organisé par la CNDP (désignation CPDP) |
| <u>Maître d'ouvrage</u> : MEDDTL / DREAL Midi Pyrénées | <u>dates</u> : du 4 sept au 22 déc. 2007 |
| <u>Etat d'avancement du projet</u> : projet abandonné par le maître d'ouvrage | |

Caractéristiques principales du projet (document source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage, bilan du débat dressé par le président de la CNDP)

Données techniques :

| | |
|--|----------------|
| coût | 600 à 1 400 M€ |
| longueur | 30 à 160 km |
| particularités techniques (identifiables rapidement) | |

Environnement socio-économique du projet

| | |
|--|---|
| contexte géographique | Contournement de la 5ème agglomération de France (derrière Paris, Lyon Marseille et Lille-Roubaix-Tourcoing) Réseau hydrographique important |
| le projet au sein d'un réseau plus large (tout mode) | Le projet est présenté comme un élément complémentaire d'autres actions sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> • Développement des transports collectifs urbains, du vélo et de la marche • Mise en service de la LGV Bordeaux-Toulouse • Développement des transports collectifs interurbains régionaux et départementaux • Meilleure maîtrise du développement urbain |
| Autres | |

L'objet de la concertation (documents source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage – décision de la CNDP suite à la saisine)

| | |
|--|---|
| la (ou les) question(s) posée(s) par le maître d'ouvrage : | Deux questions identifiées (journal n°1 du DP) <ul style="list-style-type: none"> • Faut-il réaliser ce contournement ? • Et si oui, comment, par l'est ou par l'ouest, loin ou près de l'agglomération, avec ou sans prolongement au sud ? |
|--|---|

Les enjeux du projet

| | |
|---|--|
| enjeux nationaux enjeux locaux enjeux thématiques | <ul style="list-style-type: none"> • Dissocier le trafic de transit et d'échanges du trafic local (alternative au haut niveau de service du périphérique toulousain) • faciliter les échanges périphériques de villes moyennes à villes moyennes • Décongestionner le périphérique toulousain • Participer à la structuration du territoire régional |
|---|--|

Les supports de la concertation (site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage)

La nature des supports

| | |
|-----------------------------|--|
| Dossier du maître d'ouvrage | Dossier de 110 pages, téléchargeable en une fois sur le site de la CPDP 1 synthèse de 4 pages téléchargeable sur le site de la CPDP |
| site internet | Site internet de la CPDP : http://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-contournement- |

| | |
|---|---|
| | toulouse/ |
| panneaux d'exposition CPDP Maître d'ouvrage | 3 panneaux CPDP : débat public : pourquoi? Comment? Qui sommes-nous? Présentation du maître d'ouvrage en 4 parties : <ul style="list-style-type: none"> • situation et perspectives : 3 panneaux • faire face à la croissance des transports et des déplacements : 2 panneaux • effets et enjeux : 3 panneaux • les différentes étapes du projet : 1 panneau |
| disponibilité de supports | Sur demande auprès de la CPDP <ul style="list-style-type: none"> • par coupon réponse (lettre T – validité : 1er sept 2007 au 28 fev 2008) dans les deux premiers numéros du journal du débat public • par demande en ligne • par téléchargement des documents sur le site de la CPDP |
| autres | |
| <i>Qualité des supports :</i> | |
| thématiques | Documents thématiques : études préparatoires (les fichiers complets des études et une synthèse des études en un fichier) |
| clarté du message | <i>les documents de synthèse (panneaux d'expo et synthèse du dossier du maître d'ouvrage sont denses et semblent peu abordables pour un non initié. Une fois passée cet a priori, lecture aisée et claire des documents de synthèse notamment effort de synthèse (synthèse en 4 pages du dossier du maître d'ouvrage – panneaux d'expo)</i> |
| présentation de scénarios | 3 hypothèses de contournement (de longueurs différentes): <ul style="list-style-type: none"> • par l'est • par l'ouest et le sud • par l'est et le sud |

Le déroulement de la concertation (bilan du débat dressé par le président de la CNDP, site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage, compte-rendu du débat public dressé par la CPDP)

Organisation des réunions

| | |
|-------------------------------------|---|
| Nombre, dates et lieux des réunions | 16 réunions au total dont 9 réunions générales : Toulouse : jeudi 13 septembre Auch : jeudi 20 septembre Albi : mardi 25 septembre Foix : jeudi 4 octobre Carbonne : mardi 9 octobre Castelnaudary : jeudi 18 octobre Montauban : mardi 23 octobre Paulhac : jeudi 25 octobre Toulouse : jeudi 20 décembre choix de couvrir l'aire du débat (agglomération toulousaine mais aussi villes moyennes de l'aire métropolitaine) <i>voir page 22 du CR du débat : enseignements sur l'organisation des réunions – 12 réunions auraient suffi à assurer la même couverture du territoire à un coût moindre</i> |
| Réunions thématiques | Et 7 réunions thématiques 19 sept : Blagnac - Transports dans l'aire métropolitain 16 oct : Puylaurens - Lien avec la liaison Toulouse-Castres 13 nov : Castres - Aménagement durable du territoire |

| | |
|---|---|
| | <p>15 nov Sorèze - Environnement et paysages 20 nov Gimont - Aménagement durable du territoire 22 nov Cadours - Environnement et paysages 28 nov Labège - Transports dans l'aire métropolitaine</p> |
| <i>les contributions écrites et orales (site internet CPDP + Compte rendu de la CPDP)</i> | |
| Avis, cahiers d'acteurs, contributions, questions | <p>372 avis 1350 questions/réponses 63 contributions 22 cahiers d'acteurs</p> |
| <i>Traitements des contributions écrites</i> | |
| Classement, enregistrement | <p>Avis : classement par ordre chronologique et classement thématique (avis adressés au maître d'ouvrage, 4 thèmes : Le projet, transports et déplacements, aménagement du territoire, environnement et cadre de vie; avis adressés à la CPDP) Contributions : classement par type d'organisme mais les contributions sont présentées à la suite sans création de sous-paragraphes pour accès direct (collectivités territoriales, parlementaires, chambres consulaires, partis politiques, organisations syndicales et professionnelles, délibérations, associations, particuliers) Questions : classement par ordre chronologique et classement thématique réalisé par le modérateur du site internet <i>a posteriori</i> (4 thématiques retenues : le projet, transports et déplacements, aménagement du territoire, environnement et cadre de vie) cahiers d'acteurs : publiés par ordre alphabétique du rédacteur</p> |
| Réponses | Réponse associée à chaque question en visualisation directe (question et réponse associée datées – le maître d'ouvrage publie une vague de réponses toutes les semaines) |

| | |
|--|--|
| Bilan du débat public et décisions prises suite au débat public | |
| <i>Compte-rendu du débat public (CPDP)</i> | <p>7 février 2008 http://www.debatpublic.fr/docs//compte-rendu/cr-contournement-toulouse.pdf - 60 pages</p> <p><i>la préparation du débat</i> page 9 <i>le déroulement du débat</i> page 15 <i>le contenu du débat</i> page 25 <i>Conclusion</i> page 39 <i>Annexes</i> page 41</p> |
| <i>Bilan du président de la CNDP (conclusions)</i> | <p>18 avril 2008 : http://www.debatpublic.fr/docs//bilan_du_president_de_la_cndp/bilan_contournement_toulouse.pdf - 8 pages</p> |
| <i>Décision du maître d'ouvrage</i> | <p>Décision du 16 juillet 2008 le principe d'un grand contournement autoroutier de Toulouse n'est pas retenu</p> |

| 5 Mise à 2x2 voies de la liaison Castres-Toulouse par mise en concession | |
|--|--|
| <u>Mode</u> : route <u>type</u> : urbain, interurbain | <u>Mode de participation du public</u> : concertation, débat public organisé par le maître d'ouvrage, débat public organisé par la CNDP (désignation CPDP) |
| <u>Maître d'ouvrage</u> : DREAL Midi Pyrénées | <u>dates</u> : du 20/10/2009 au 28/01/2010 |
| <u>État d'avancement du projet</u> : 26 mai 2011 = choix du fuseau d'études (bande de 300 mètres) | |

| | |
|---|---|
| Caractéristiques principales du projet (document source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage, bilan du débat dressé par le président de la CNDP) | |
| <i>Données techniques :</i> | |
| coût | Environ 309 M € |
| longueur | 61 km |
| particularités techniques (identifiables rapidement) | Raccordement à l'autoroute A 68 via l'échangeur de Gragnague |
| <i>Environnement socio-économique du projet</i> | |
| contexte géographique | L'attractivité de la région Midi Pyrénées, le boom démographique autour de Toulouse (accessibilité l'aire urbaine de Toulouse), rééquilibrage économique et désenclavement du bassin d'emploi Castres Mazamet, un secteur agricole dense autour du linéaire |
| le projet au sein d'un réseau plus large (tout mode) | Un territoire à l'écart des grands flux de transports ; un réseau routier inadapté, une voie ferrée unique entre Castres et Toulouse |
| Autres | Prégnance des laboratoires Pierre Fabre... |

| | |
|--|---|
| L'objet de la concertation (documents source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage – décision de la CNDP suite à la saisine) | |
| <i>la (ou les) question(s) posée(s) par le maître d'ouvrage :</i> | Mise en concession pour une accélération de la mise à 2x2 voies ou aménagement progressif de l'itinéraire ? |
| <i>Les enjeux du projet</i> | |
| enjeux nationaux enjeux locaux enjeux thématiques | Dynamique inégale face au développement métropolitain Toulousain Désenclavement économique Castres-Mazamet Un potentiel touristique important (Montagne Noire, Sidobre) mais peu exploité aujourd'hui Les laboratoires Pierre Fabre....= un territoire fragile du point de vue économique Rail route : deux modes complémentaires |

| | |
|--|--|
| Les supports de la concertation (site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage) | |
| <i>La nature des supports</i> | |
| Dossier du maître d'ouvrage | 110 pages (format papier : présentation simple, lecture aisée, bonne présentation des différentes thématiques) – 5000 exemplaires papier et 2500 exemplaires sous format CD Rom + synthèse du dossier en 4 pages (37200 exemplaires) |
| site internet | Site internet du projet : http://www.autoroute-castres-toulouse.midi-pyrenees.gouv.fr |
| panneaux d'exposition | Affichage sur les lieux des réunions publiques + distribution de tracts |

| | |
|--|--|
| <i>CPDP</i> <i>Maître d'ouvrage</i> | |
| disponibilité de supports | Accessibles sur le site du projet ou via la CPDP |
| autres | Site internet du projet : 18451 visites (plus de 101954 pages consultées) site internet de la CPDP |
| <i>Qualité des supports :</i> | |
| thématiques | Très bonne présentation : simple et accessible à un public non averti |
| clarté du message | Bonne lisibilité avec des thématiques clairement identifiées |
| présentation de scénarios | 2 scénarios : aménagement progressif ou mise à 2x2 voies avec mise en concession |

Le déroulement de la concertation (bilan du débat dressé par le président de la CNDP, site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage, compte-rendu du débat public dressé par la CPDP)

Organisation des réunions

| | |
|---|---|
| Nombre, dates et lieux des réunions | 11 réunions entre le 21/10/2009 et le 28/01/2010 (Castres, Brassac, Revel, Caraman, Cucq Toulza, Mazamet, Soual, Bourg Saint Vincent, Lavaur, Auriac sur Vendinelle, Verfeil) = 4479 participants, 348 intervenants. |
| Réunions thématiques | Table ronde thématique le 23/11/2009 à Caraman autour de 4 thèmes : - agriculture et réserve foncière, - environnement et paysage, - aménagement du territoire, - développement économique, financement et détermination du prix du péage; |
| <i>les contributions écrites et orales (site internet CPDP + Compte rendu de la CPDP)</i> | |
| Avis, cahiers d'acteurs, contributions, questions | 114 avis 310 questions/réponses 116 contributions 29 délibérations communes 48 cahiers d'acteurs |

Bilan du débat public et décisions prises suite au débat public

| | |
|--|---|
| <i>Compte-rendu du débat public (CPDP)</i> | Mars 2010- http://www.debatpublic-castrestoulouse.org/documents/compte-rendu-bilan.html 44 pages (+ annexes) |
| <i>Bilan du président de la CNDP (conclusions)</i> | 24 mars 2010- http://www.debatpublic-castrestoulouse.org/documents/compte-rendu-bilan.html 12 pages |
| <i>Décision du maître d'ouvrage</i> | 25 juin 2010 : décision d'achèvement de la mise à 2x2 voies (mise en concession) |

| | | |
|---|--|--|
| 6 | Projet d'achèvement de l'aménagement de la RN 154 par mise en concession autoroutière | |
| <u>Mode</u> : route / <u>type</u> : interurbain | | <u>Mode de participation du public</u> : débat public organisé par la CNDP (désignation CPDP) <u>dates</u> : du 12 oct 2009 au 28 janv 2010 |
| <u>Maître d'ouvrage</u> : MEDDTL – DREAL Centre | | |
| <u>Etat d'avancement du projet</u> : poursuite des études en vue d'une mise en concession | | |

Caractéristiques principales du projet (document source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage, bilan du débat dressé par le président de la CNDP)

Données techniques :

| | |
|--|---|
| coût | 645 à 700 M€ ou 710 à 765 M€ incluant une subvention d'équilibre de 50 à 100 M€ et apport en nature des sections déjà aménagées à 2x2 voies |
| longueur | Environ 100 km |
| particularités techniques (identifiables rapidement) | |

Environnement socio-économique du projet

| | |
|--|---|
| contexte géographique | Traversée de l'Eure et Loir du Nord au Sud traversée de deux régions agricoles (la plaine de la Beauce et le Drouais-Thymerais) et des deux plus importantes agglomérations du département : Chartres et Dreux Aire d'influence de l'infrastructure : 70% de la superficie de l'Eure et Loir et plus de 300 000 habitants soit 80% de la population départementale |
| le projet au sein d'un réseau plus large (tout mode) | Portion de la grande liaison d'aménagement du territoire (GLAT) Rouen A13/ Orléans A10 (reconnue comme telle par le CIADT du itinéraire de grand contournement du bassin parisien par l'ouest |
| Autres | |

L'objet de la concertation (documents source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage – décision de la CNDP suite à la saisine)

| | |
|---|--|
| <i>la (ou les) question(s) posée(s) par le maître d'ouvrage :</i> | Trois questions posées au débat : <ul style="list-style-type: none"> • Faut-il achever l'aménagement de la RN 154? • si l'on souhaite cet aménagement, faut-il l'accélérer? • Dans la mesure où on l'accélère, quels sont les moyens pour y parvenir? Recours aux crédits d'Etat ou mise en concession? |
|---|--|

Les enjeux du projet

| | |
|---|--|
| enjeux nationaux enjeux locaux enjeux thématiques | Pourquoi aménager la RN 154? <ul style="list-style-type: none"> • axe à vocation économique • peu d'offres de transport alternative sur l'axe Nord Sud (offre de transports essentiellement Est – Ouest et dominée par les relations avec Paris) • Des trafics denses (forte proportion de poids lourds de 12 à 35%) et des taux d'accidents élevés (gravité 2 fois plus élevée que sur l'ensemble des routes nationales françaises) • sur certains secteurs des impacts sur la qualité de vie (notamment passage au coeur des agglomérations Chartres, Dreux, et Saint Rémy-sur-Avre) |
|---|--|

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • et des sensibilités environnementales (eau, milieux naturels, paysages et patrimoines – vues majeures sur la cathédrale de Chartres...) • • 6 enjeux identifiés par le maître d'ouvrage : • améliorer les complémentarités entre les modes pour le transport de marchandises • soutenir les mutations de l'économie et le développement de l'emploi • renforcer la cohésion de la région Centre (<i>fortement dominée par l'axe de la Loire – l'aménagement de la RN154 favoriserait la connexion de l'Eure et Loir avec cet axe majeur</i>) • aider au développement harmonieux des pôles de Chartres et Dreux • améliorer la sécurité et le cadre de vie des habitants • tout en intégrant dès la conception du projet les enjeux environnementaux |
|--|--|

| | |
|--|--|
| Les supports de la concertation (site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage) | |
| <i>La nature des supports</i> | |
| Dossier du maître d'ouvrage | 1 dossier papier, téléchargeable sur le site de la CPDP (91 p) 1 synthèse de 8 pages, téléchargeable sur le site de la CPDP |
| site internet | Site de la CPDP : http://cpdp.debatpublic.fr/cpdp-deveniridelarn154 Site du projet : http://www.developpement-durable.gouv.fr |
| panneaux d'exposition <i>CPDP</i> <i>Maître d'ouvrage</i> | Pas de panneaux d'expo (trouvés sur le site internet de la CPDP) |
| disponibilité de supports | Sur demande auprès de la CPDP en coupon réponse dans les 2 journaux du DP (lettre T; validité jusqu'au 31 mars 2010) en accès sur le site internet |
| autres | Le journal du débat public : 2 numéros (octobre 2009 à l'ouverture du débat, décembre 2009 à mi parcours du débat) en ligne sur le site CPDP Les supports des présentations du maître d'ouvrage utilisés pendant les réunions publiques sont en ligne (rubrique dossier du maître d'ouvrage) |
| <i>Qualité des supports :</i> | |
| thématiques | Pas de supports thématiques a priori |
| clarté du message | Des enjeux clairement identifiés Un effort important de synthèse (synthèse en 8 pages; supports de présentation en réunion publique) |
| présentation de scénarios | Dans les deux cas : aménagement 2x2 voies de la totalité de l'itinéraire avec mise en concession; (itinéraire partiellement à 2x2 voies – 5 sections restant à aménager dont 3 déviations d'agglomération (Saint Rémy-sur Avre-Dreux- Chartres) et 2 options pour chaque déviation d'agglomération Deux possibilités de financement : <ul style="list-style-type: none"> • financement public : à raison de 50 à 55 M€ tous les 5 ans – horizon d'achèvement 2070 ramené à 2050 si doublement des financements (100 à 110M€ tous les 5 ans) • financement privé par mise en concession de l'ensemble de l'axe Nonancourt - Allaines (yc section commune RN154-RN12) : horizon 2018 avec subvention d'équilibre financée par l'Etat et les |

| | |
|--|---|
| | collectivités et apport en nature des sections déjà aménagées |
|--|---|

Le déroulement de la concertation (bilan du débat dressé par le président de la CNDP, site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage, compte-rendu du débat public dressé par la CPDP)

Organisation des réunions

| | |
|-------------------------------------|--|
| Nombre, dates et lieux des réunions | 15 réunions (2 d'ouvertures – 1 à mi-débat – 1 réunion d'auditions – 1 de clôture) du 12 oct 2009 au 28 janv 2010 Réunions à Chartres, Dreux ou à proximité de Chartres (Champhol) et à Saint Rémy sur Avre et Voves (mi-chemin Chartres Allaines) |
| Réunions thématiques | 10 réunions thématiques et 1 atelier trafic-gaz à effet de serre <ul style="list-style-type: none"> • 22 octobre : Chartres, Déplacements • 13 nov : Chartres, Environnement • 17 nov : Champhol, Economie • 23 nov Chartres, Financement • 1er dec : Saint Rémy sur Avre, Conception et conduite d'un projet routier • 7 dec : Dreux, Perspectives d'aménagement partie Nord • 11 janv : Chartres, Perspectives d'aménagement partie Sud • 11 janv : Chartres, atelier Trafic - Gaz à Effet de Serre • 14 janv : Chartres, Quels impacts sur le monde agricole • 19 janv : Dreux, Mise en concession : règles et enjeux • 22 janv : Voves, Perspectives d'aménagement partie Sud |

les contributions écrites et orales (site internet CPDP + Compte rendu de la CPDP)

| | |
|---|---|
| Avis, cahiers d'acteurs, contributions, questions | 277 questions/réponses 63 contributions écrites 22 cahiers d'acteurs 46 délibérations 4 pétitions (dont une de 11 732 signatures) |
|---|---|

Traitements des contributions écrites

| | |
|----------------------------|--|
| Classement, enregistrement | Contributions : regroupées par acteur (quand un acteur a formulé plusieurs contributions) – elles sont datées Cahiers d'acteurs : datés en mois/année, publiés dans l'ordre de leur réception (<i>par déduction des constatations sur le site de la CPDP</i>) Questions : classement thématique réalisé par le modérateur du site internet <i>a posteriori</i> (thématiques : caractéristiques, trafic, environnement, financement, économie, agriculture) délibérations : classement chronologique – on y trouve également des avis et des « positions » de collectivités. |
| Réponses | réponse associée à chaque question (question et réponse associées datées; réponse visible directement, sans clic supplémentaire pour la lire) |

Bilan du débat public et décisions prises suite au débat public

| | |
|--|--|
| <i>Compte-rendu du débat public (CPDP)</i> | 26 mars 2010 - http://www.debatpublic.fr/docs//compte-rendu/compte-rendu-m-154.pdf - 88 pages <i>chap. 1 : la préparation du débat public</i> page 5 <i>chap. 2 : le déroulement du débat public</i> page 9 <i>chap. 3 : la synthèse des contributions</i> page 15 <i>chap. 4 : les apports et enseignements du DP</i> page 69 |
| <i>Bilan du président de la CNDP</i> | 26 mars 2010 - |

| | |
|---|--|
| (conclusions) | <p>http://www.debatpublic.fr/docs//bilan_du_president_de_la_cndp/bilan-de-la-cndp---rn154.pdf - 8 pages au total pages 6 et 7 du bilan</p> |
| <i>Décision du maître d'ouvrage</i> | <p>25 juin 2010 - http://www.debatpublic.fr/docs//decision_maitre_d_ouvrage/dmo-rn154-signee.pdf <i>le principe de l'achèvement de l'aménagement de la RN 154 entre Nonancourt et Allaines, y compris de la section en tronc commun avec la RN 12, par recours à la concession est retenu (article 1)</i> Comité de suivi du projet à installer sous l'égide du préfet de la région Centre, préfet coordonnateur (article 5) Poursuite de la concertation et information du public sous l'égide d'un garant que le maître d'ouvrage demandera à la CNDP de désigner (article 6)</p> |
| Désignation d'un garant pendant la phase postérieure au débat public ou autre | <p>3 nov 2010 - http://www.debatpublic.fr/docs//garant/rn-154-nomination-garant.pdf Comité de suivi : installation le 3 décembre 2010, 2ème réunion 12 juillet 2011 http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/rn-154-rn-12-demain-a559.html</p> |

| | | |
|--|--|---|
| 7 | Accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA RN79/RN70 Montmarault – Mâcon – Châlon sur Saône | |
| <u>Mode</u> : route / <u>type</u> : interurbain | | <u>Mode de participation du public</u> : débat public organisé par la CNDP (désignation CPDP) <u>dates</u> : du 4 nov 2010 au 4 février 2011 |
| <u>Maître d'ouvrage</u> : MEDDTL – DREAL Auvergne | | |
| <u>Etat d'avancement du projet</u> : Études préalables à la DUP à lancer pour préparer la mise en concession | | |

Caractéristiques principales du projet (document source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage, bilan du débat dressé par le président de la CNDP)

Données techniques :

| | |
|--|---|
| coût | 950 M€ (dont 200 M€ pour section hors concession) + 160 M€ pour aménagements spécifiques liés à la concession |
| longueur | 240 km |
| particularités techniques (identifiables rapidement) | RAS |

Environnement socio-économique du projet

| | |
|--|---|
| contexte géographique | Projet situé sur deux départements (Allier/Saône et Loire) et deux régions traversée Est - Ouest de 2 départements |
| le projet au sein d'un réseau plus large (tout mode) | La RCEA relie Royan à Chalon sur Saône et Mâcon. Le tronçon du projet relie l'A71 (Montmarault) à l'A6 (Mâcon) Itinéraire européen E62 Nantes/Gênes par Genève et Milan |
| Autres | |

L'objet de la concertation (documents source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage – décision de la CNDP suite à la saisine)

| | |
|---|---|
| <i>la (ou les) question(s) posée(s) par le maître d'ouvrage :</i> | Projet d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies par mise en concession |
|---|---|

Les enjeux du projet

| | |
|---|---|
| enjeux nationaux enjeux locaux enjeux thématiques | Améliorer la sécurité des usagers et la qualité de service conforter l'attractivité du territoire (relier pôles d'habitat et pôles d'emploi, soutenir et développer le tissu économique, conforter l'attractivité des pôles touristiques) |
|---|---|

Les supports de la concertation (site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage)

La nature des supports

| | |
|---|---|
| Dossier du maître d'ouvrage | 1 dossier papier, téléchargeable sur le site de la CPDP (100 p) 1 synthèse de 6 pages, téléchargeable sur le site de la CPDP |
| site internet | Site internet de la CPDP : http://www.debatpublic-rcea.org |
| panneaux d'exposition CPDP Maître d'ouvrage | 3 panneaux 8 panneaux de présentation du projet, des enjeux et de la solution de l'Etat |
| disponibilité de supports | Sur demande auprès de la CPDP (en ligne) en coupon réponse dans le journal n°1 du DP (lettre T; validité jusqu'au 4 fev 2011) |

| | |
|-------------------------------|---|
| | en accès sur le site internet |
| autres | Le journal du débat public : 2 numéros (novembre 2010 à l'ouverture du débat, décembre 2010 à mi parcours du débat – ce n°2 a été reçu par courrier mais pas trouvé sur le site internet de la CPDP) |
| <i>Qualité des supports :</i> | |
| thématiques | Pas de supports thématiques a priori |
| clarté du message | Des enjeux clairement identifiés et identifiables Un effort important de synthèse (synthèse en 6 pages et panneaux d'expo) |
| présentation de scénarios | Deux scénarios à horizon 2017 : - aménagement 2x2 voies de la totalité de l'itinéraire avec mise en concession sauf section Ciry le Noble - Chalon sur Saône - aménagement sur crédits publics de quelques sections pour réduire en priorité l'insécurité sur l'axe |

Le déroulement de la concertation (bilan du débat dressé par le président de la CNDP, site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage, compte-rendu du débat public dressé par la CPDP)

Organisation des réunions

| | |
|-------------------------------------|---|
| Nombre, dates et lieux des réunions | 12 réunions (2 d'ouvertures – 1 à mi-débat – 1 réunion d'auditions – 2 de conclusions dont 1 de clôture) du 4 nov 2010 au 4 février 2011 réparties sur l'itinéraire |
| Réunions thématiques | 5 réunions thématiques 18 nov : Agriculture environnement 22 nov : économie industrie 30 nov : déplacements trafics 2 dec : tourisme, environnement 10 janv : économie |

les contributions écrites et orales (site internet CPDP + Compte rendu de la CPDP)

| | |
|---|---|
| Avis, cahiers d'acteurs, contributions, questions | 738 avis 298 questions/réponses 158 contributions 23 cahiers d'acteurs |
|---|---|

Traitements des contributions écrites

| | |
|----------------------------|--|
| Classement, enregistrement | Avis : classement par numéro (du dernier n°798 au premier n°1; tous les avis émis ne sont pas publiés) Contributions : classement par type d'organisme (associations, chambres consulaires, collectivités territoriales, entreprises, organisation patronale, organisations religieuses, organisations syndicales, organisme de développement économique et social, parlementaires, particuliers, partis politiques) Cahiers d'acteurs : numérotés de 1 à 23 et publiés dans l'ordre de leur réception (<i>par déduction des constatations sur le site de la CPDP</i>) Questions : classement par ordre chronologique et classement thématique réalisé par le modérateur du site internet <i>a posteriori</i> (thématiques : opportunité du projet; caractéristiques du projet, coût et financement, calendrier de réalisation, transports et déplacements, impacts sur le territoire, impacts environnementaux, contexte juridique, législatif, réglementaire) |
| Réponses | réponse associée à chaque question (question et réponse associée datées) |

- il faut cliquer sur « voir la réponse » pour la lire)

| Bilan du débat public et décisions prises suite au débat public | |
|---|---|
| <i>Compte-rendu du débat public (CPDP)</i> | 29 mars 2011 - http://www.debatpublic.fr/docs//compte-rendu/cr-rcea.pdf - 100 pages <i>chap. 1 : le débat public et sa préparation</i> page 8 <i>chap. 2 : le déroulement du DP</i> page 12 <i>chap. 3 : les réunions publiques</i> page 20 <i>chap. 4 : les apports et enseignements du DP</i> page 62 |
| <i>Bilan du président de la CNDP (conclusions)</i> | 29 mars 2011 - http://www.debatpublic.fr/docs//bilan_du_president_de_la_cndp/bilan-cndp.pdf - 12 pages au total pages 8 et 9 du bilan |
| <i>Décision du maître d'ouvrage</i> | 24 juin 2011 - http://www.debatpublic.fr/docs//decision_maitre_d_ouvrage/(d-35)cision-du-24-juin-2011-version-initiale-rcea.rtf article 1 : « le principe d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA dans l'Allier et en Saône et Loire sur ses sections Montmarault – Paray le Monial, Paray le Monial – Ciry le Noble et Paray le Monial -Mâcon par concession autoroutière est retenu. Les études préalables à la DUP seront menées en ce sens ». Comité de suivi à installer Poursuite de la concertation sous l'égide d'un garant que le maître d'ouvrage demandera à la CNDP de désigner. |

| 8 | | Projet Roissy Picardie | |
|--|--|---|--|
| <u>Mode</u> : fer / <u>type</u> : urbain, interurbain | | <u>Mode de participation du public</u> : débat public organisé par la CNDP (désignation CPDP) <u>dates</u> : du 15 Avril 2010 au 31 Juillet 2010 | |
| <u>Maître d'ouvrage</u> : RFF | | | |
| <p><u>Etat d'avancement du projet</u> : RFF décide de poursuivre les études avec l'objectif de concevoir un projet efficace en termes économiques, de performances, de services rendus et respectueux de son environnement, sur la base du programme suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> → une nouvelle ligne reliant la LGV d'interconnexion et la ligne Paris-Creil-Amiens au Nord de Roissy. → l'aménagement du réseau existant consistant en une augmentation de la capacité de l'axe Paris-Creil entre Creil et la ligne nouvelle, en cohérence avec le programme d'amélioration de cet axe actuellement conduit dans le cadre du CPER Picardie 2007-2013 → l'aménagement des gares Aéroport Charles de Gaulle TGV, Creil et Amiens dans un objectif d'augmentation de la capacité d'accueil des trains | | | |

| | |
|---|---|
| Caractéristiques principales du projet (document source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage, bilan du débat dressé par le président de la CNDP) | |
| <i>Données techniques :</i> | |
| coût | 255 M€ |
| longueur | Une dizaine de kilomètres |
| particularités techniques (identifiables rapidement) | |
| <i>Environnement socio-économique du projet</i> | |
| contexte géographique | Réseau ferroviaire situé entre Roissy (Ile de France) et la Picardie. |
| le projet au sein d'un réseau plus large (tout mode) | Il s'agit de créer une ligne nouvelle d'une dizaine de kilomètres au nord de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle et de relier la ligne à grande vitesse qui dessert la gare Aéroport CDG-TGV et la ligne classique Paris-Creil-Amiens. |
| Autres | |

| | |
|--|---|
| L'objet de la concertation (documents source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage – décision de la CNDP suite à la saisine) | |
| <i>la (ou les) question(s) posée(s) par le maître d'ouvrage :</i> | <p>3 questions apparaissent dans l'introduction au débat public :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le projet Roissy-Picardie constitue-t-il une réponse adaptée à l'accès de la Picardie à la grande vitesse ferroviaire ? → Quels services de transports cette nouvelle liaison doit-elle offrir et avec quels arrêts ? → Comment la liaison nouvelle serait-elle réalisée et comment peut-elle s'intégrer dans le territoire ? |
| <i>Les enjeux du projet</i> | |
| enjeux nationaux enjeux locaux enjeux thématiques | <p>Développer le transport ferroviaire à longue distance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par un meilleur accès de la Picardie au TGV - en préservant la capacité du réseau à grande vitesse <p>Faciliter les relations entre la Picardie et le reste du territoire national</p> <p>Renforcer l'attractivité du pôle multimodal de Roissy</p> |

Améliorer les déplacements quotidiens vers le pôle de Roissy

Les supports de la concertation (site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage)

La nature des supports

| | |
|---|---|
| Dossier du maître d'ouvrage | Dossier de 116 pages téléchargeable en un seul fichier sur le site de la CPDP. 1 synthèse de 6 pages est téléchargeable sur le site de la CPDP. |
| site internet | Site internet de la CPDP : http://www.debatpublic-roissypicardie.org/ |
| panneaux d'exposition CPDP Maître d'ouvrage | 4 panneaux d'exposition CPDP : <ul style="list-style-type: none"> • le dossier du maître d'ouvrage et sa synthèse (2 panneaux) • la présentation du débat et de la Commission particulière • les cahiers d'acteurs publiés par la CPDP |
| disponibilité de supports | Téléchargés directement sur le site de la CPDP |
| autres | |

Qualité des supports :

| | |
|---------------------------|---|
| thématiques | Chaque partie est détaillée et illustrée par des cartes, tableaux de données, schémas |
| clarté du message | Le dossier est volumineux (plus de 100 pages) mais résumé dans un document de synthèse de 6 pages : ce document comporte des cartes très lisibles incitant à lire le texte juxtant ces cartes |
| présentation de scénarios | 2 scénarios clairement envisagés : <ul style="list-style-type: none"> • <u>Scénario TGV</u> : 7 trains à grande vitesse aller/retour par jour entre Amiens et les grandes métropoles régionales, avec desserte de Creil et de la gare Aéroport CDG-TGV. • <u>Scénario TGV + TER</u> : En plus des 7 trains à grande vitesse aller/retour par jour, 2 trains régionaux par heure en heure de pointe, 1 train en heure creuse, avec desserte de Chantilly. Possibilité d'un ou plusieurs arrêts en Ile-de-France (Survilliers-Fosses, Louvres) en fonction de l'option de passage retenue pour la ligne nouvelle. |

Le déroulement de la concertation (bilan du débat dressé par le président de la CNDP, site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage, compte-rendu du débat public dressé par la CPDP)

Organisation des réunions

| | |
|-------------------------------------|--|
| Nombre, dates et lieux des réunions | 11 réunions au total dont 11 réunions générales : <ul style="list-style-type: none"> • Amiens : 22 Avril 2010 • Nogent sur Oise : 29 Avril 2010 • Villiers le Bel : 4 Mai 2010 • Fosses : 20 Mai 2010 • Compiègne : 27 Mai 2010 • Dammartin en Goële : 3 Juin 2010 • Saint Quentin : 10 Juin 2010 • Tremblay : 24 Juin 2010 • Beauvais : 29 Juin 2010 • Gonesse : 30 Juin 2010 • Chantilly : 7 Juillet 2010 |
| Réunions thématiques | Ces réunions se déroulaient sous la forme de points d'information. |

| les contributions écrites et orales (site internet CPDP + Compte rendu de la CPDP) | |
|--|---|
| Avis, cahiers d'acteurs, contributions, questions | 809 avis 367 questions/réponses 54 contributions 53 cahiers d'acteurs |
| Traitements des contributions écrites | |
| Classement, enregistrement | Avis : classement par ordre chronologique Questions : classement par ordre chronologique et par thématique (Opportunité d'une nouvelle ligne, scénarios, options de passage, projets concurrents ou complémentaires, qualité de services sur les lignes actuelles et incidences du projet sur le réseau existant, enjeux territoriaux, enjeux environnementaux, modalités et calendrier de réalisation, financement, incidence sur le coût des billets, interrogations sur les études et les données de base, informations techniques sur le projet, politique générale des transports, observations diverses) Contributions : classement par type de structure (Associations, Mairies, Institutionnels, Parti politique, Entreprise, Organisation Professionnelle-Syndicat, Individuels) Cahiers d'acteurs : classement par type de structures, organismes (Collectivités, Associations, Partis politiques) |
| Réponses | Chaque réponse est en liaison directe avec la question posée : le maître d'ouvrage publie une réponse pour chaque question posée. |

| Bilan du débat public et décisions prises suite au débat public (fiche par projet site internet CNDP) | |
|---|---|
| Compte-rendu du débat public (CPDP) | 24 Septembre 2010 - http://www.debatpublic.fr/docs//compte-rendu/cr-roissy.pdf - 64 pages Introduction page 7 La préparation du débat page 10 Un débat suivi page 18 Un projet impatientement attendu en Picardie mais contreversé en Val d'Oise page 25 La double fonction (TGV, TER), souhaitée par les partisans du projet, impose des adaptations page 40 Les couloirs de passage page 43 Paroles d'usagers page 46 Conclusion page 51 Annexe page 53 |
| Bilan du président de la CNDP (conclusions) | 24 Septembre 2010 - http://www.debatpublic.fr/docs//bilan_debat/bilan-roissy-pic.pdf - 12 pages |
| Décision du maître d'ouvrage | 25 Novembre 2010 - http://www.debatpublic.fr/docs//decision_maitre_d_ouvrage/decision-roissy-picardie-signee.pdf |
| Désignation d'un garant pendant la phase postérieure au débat public | 2 Mars 2011 – http://www.debatpublic.fr/docs//garant/roissy-picardie-nomination-garante.pdf Madame Danièle ROUSSEAU est désignée en qualité de garant de la concertation et de l'information du public |

| | | |
|--|---|--|
| 9a | Grand projet du Sud Ouest : Prolongement de la LGV Sud Europe Atlantique entre Bordeaux et la frontière espagnole | |
| <p><u>Mode</u> : fer <u>type</u> : urbain, interurbain</p> | <p><u>Mode de participation du public</u> : concertation, débat public organisé par le maître d'ouvrage, débat public organisé par la CNDP (désignation CPDP)</p> | |
| <p><u>Maître d'ouvrage</u> : RFF</p> | <p><u>dates</u> : du 30/08/2006 au 29/12/2006</p> | |
| <p><u>État d'avancement du projet</u> : études préliminaires en cours avant enquête publique</p> | | |

Caractéristiques principales du projet : Le prolongement de la LGV Sud Europe Atlantique entre Bordeaux et la frontière espagnole permettra de mettre en relation les réseaux ferroviaires français et espagnols après les mises en service de la LGV Sud Europe Atlantique jusqu'à Bordeaux en 2016 et de la ligne nouvelle espagnol à haute performance entre Vitoria et Irun, dite "Y basque" , en 2013. Il vise ainsi à favoriser au maximum un transfert du fret international de la route vers le fer, à améliorer significativement le temps de parcours des liaisons voyageurs au sud de Bordeaux et à permettre le développement des transports régionaux de voyageurs en train.

Données techniques :

| | |
|--|--|
| coût | Entre 3,52 et 3,75 Md € |
| longueur | Environ 235 km |
| particularités techniques (identifiables rapidement) | Doublement des voies existantes ou création de voies nouvelles prenant en compte les contraintes techniques de construction de voies LGV (rayon de courbure, pente du linéaire...) |

Environnement socio-économique du projet

| | |
|--|---|
| contexte géographique | <p>Située à l'extrémité sud-ouest du territoire français, au fond du golfe de Gascogne et adossée aux Pyrénées, l'Aquitaine dispose d'une situation stratégique au sein de ces territoires. Porte d'entrée à la fois géographique et économique de l'Espagne et du Portugal, elle constitue un des deux passages obligés entre la péninsule ibérique, la France et l'Europe du Nord, mais aussi entre l'Atlantique et la Méditerranée. L'Arc Atlantique est ainsi un cadre privilégié de coopération interrégionale. En mai 2005, cette Commission a publié un rapport intitulé "schéma de développement de l'espace atlantique" présentant les orientations stratégiques pour le développement de l'espace atlantique.</p> |
| le projet au sein d'un réseau plus large (tout mode) | <p>Le Sud-Ouest de la France et le Nord de l'Espagne (Pays Basque espagnol et Navarre) sont encadrés par trois métropoles importantes (Bilbao, Bordeaux et Toulouse). Ils constituent pour 9 millions d'habitants un bassin de vie et d'activité à cheval sur la frontière, doté d'un fort potentiel d'attraction et de développement économique et résidentiel, véritable "espace moteur" au centre de l'Arc Atlantique. En raison de la croissance des échanges au sein de l'Union Européenne, de l'attractivité du sud de la France et des pays de la péninsule ibérique, les flux de marchandises et de voyageurs traversant les Pyrénées sont particulièrement importants et en constante augmentation. De nombreux "points noirs" routiers et ferroviaires caractérisent les infrastructures traversant du nord au sud l'Aquitaine jusqu'en Espagne. De plus, la discontinuité des réseaux ferroviaires français et espagnols explique la forte part modale acquise par la route.</p> |

| | |
|--------|--|
| Autres | Le "mur de camions" ; La part réduite du ferroviaire : pourquoi ?... |
|--------|--|

L'objet de la concertation (documents source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage – décision de la CNDP suite à la saisine)

| | |
|--|--|
| la (ou les) question(s) posée(s) par le maître d'ouvrage : | Pourquoi un projet ferroviaire entre Bordeaux et l'Espagne ? |
|--|--|

Les enjeux du projet

| | |
|---|--|
| enjeux nationaux enjeux locaux enjeux thématiques | En raison de la croissance des échanges au sein de l'Union Européenne, de l'attractivité du sud de la France et des pays de la péninsule ibérique, les flux de marchandises et de voyageurs traversant les Pyrénées sont particulièrement importants et en constante augmentation. |
|---|--|

Les supports de la concertation (site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage)

La nature des supports

| | |
|---|--|
| Dossier du maître d'ouvrage | Version électronique chapitrée disponible sur le site de la CPDP : (120 pages + annexes) : http://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-projet-ferroviaire-bordeaux-espagne/documents/dossier-mo.html |
| site internet | Site internet de la CPDP : http://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-projet-ferroviaire-bordeaux-espagne/documents/dossier-mo.html |
| panneaux d'exposition CPDP Maître d'ouvrage | 3 panneaux d'exposition en version électronique disponibles sur le site de la CPDP : pourquoi un projet ferroviaire ? Quel projet ? Quels sont les enjeux environnementaux ? |
| disponibilité de supports | Sur le site de la CPDP |
| <i>Qualité des supports :</i> | |
| thématiques | Très bonne présentation de l'ensemble des supports ; richesse des contenus, présentation pédagogique.... |
| clarté du message | Adaptée à la problématique présentée, variation des supports (diaporama, fiche, panneau, dossier technique...) |
| présentation de scénarios | Présentation claire, imagée et caractérisée par des exemples concrets sur des itinéraires particuliers. |

Le déroulement de la concertation :

Les conditions dans lesquelles se présentait ce débat public comportaient à la fois des atouts et des éléments défavorables.

Du côté positif, le débat était attendu avec impatience et avec intérêt par la plupart des gens et il se situait clairement « en amont » de la décision : le dossier présentait trois scénarios, bien différenciés, et le choix était ouvert.

En revanche, le projet avait un passé, et de nombreuses personnes avaient encore le souvenir de l'annonce « prématurée » d'une ligne TGV vers l'Espagne au début des années 1990 et des réactions qu'elle avait suscitées au Pays Basque.

Organisation des réunions

| | |
|-------------------------------------|---|
| Nombre, dates et lieux des réunions | <u>3 réunions de lancement</u> : (7 septembre 2006 à Bordeaux, 11 septembre 2006 à Mont de Marsan, 12 septembre 2006 à Bayonne) |
|-------------------------------------|---|

| | |
|---|--|
| | <p><u>12 réunions thématiques</u> : 3 réunions de thématique générale : Pour quel développement régional ? Arcachon le 14 septembre 2006, Quelle contribution à l'amélioration ds transports ? Biarritz le 19 septembre 2006 Quels enjeux environnementaux ? Dax le 20 septembre 2006 <u>9 réunions thématiques approfondies</u> <u>8 réunions de proximité</u> : entre le 2 novembre et le 13 décembre 2006 (Pessac, Ustarritz, Captieux, Roquefort, Saint Symphorien, Biganos, La Brède, Saint Vincent de Tyrosse) <u>1 réunion de rendu d'expertise</u> : Dax le 5 décembre 2006 <u>1 réunion de synthèse</u> le 19 décembre 2006 à Bordeaux</p> |
| Participation : | 6140 personnes ont participé aux réunions |
| <i>les contributions écrites et orales (site internet CPDP + Compte rendu de la CPDP)</i> | |
| Avis, cahiers d'acteurs, contributions, questions | <p>95 avis 1218 questions/réponses 126 contributions 35 cahiers d'acteurs</p> |
| <i>Traitements des contributions écrites</i> | |
| Classement, enregistrement | <p>Dès que la question est enregistrée, son auteur en est informé par accusé de réception. La CPDP attribue un thème à la question et la transmet au service compétent pour y répondre : RFF pour les questions relatives au projet, SNCF pour celles relatives aux services de transport, Direction Régionale de l'Équipement pour celles qui relèvent d'une problématique plus large ou plus politique, ou même encore à la CPDP s'il s'agit du débat lui-même.</p> <p>Une fois les réponses rédigées et retournées à la CPDP, celle-ci les valide : sans juger du fond, elle s'assure de la qualité de la réponse et de son adéquation à la question posée. 129 réponses ont ainsi été renvoyées à leur auteur pour compléments.</p> <p>Une fois validée, la réponse est envoyée à l'auteur de la question et automatiquement insérée sur le site Internet de la CPDP, suivant un classement par thème.</p> |

| | |
|--|---|
| Bilan du débat public et décisions prises suite au débat public | |
| <i>Compte-rendu du débat public (CPDP)</i> | 31 janvier 2007- http://cpdp.debatpublic.fr/cpdp-projet-ferroviaire-bordeaux-espagne/actualite/compte-rendu-bilan.html – 95 pages |
| <i>Bilan du président de la CNDP (conclusions)</i> | 31 janvier 2007- http://cpdp.debatpublic.fr/cpdp-projet-ferroviaire-bordeaux-espagne/actualite/compte-rendu-bilan.html – 13 pages |
| <i>Décision du maître d'ouvrage</i> | 8 mars 2007- http://www.debatpublic.fr/print.html?id=61&type=debats_mo_ouverts |

| 9b Grand Projet du Sud-Ouest : LGV Bordeaux Toulouse | |
|---|---|
| <u>Mode</u> : fer <u>type</u> : interurbain | <u>Mode de participation du public</u> : débat public organisé par la CNDP (désignation CPDP) |
| <u>Maître d'ouvrage</u> : RFF | <u>dates</u> : du 08/06/2005 au 14/07/2005 et du 01/09/2005 au 25/11/2005 |
| <u>Etat d'avancement du projet</u> : délibération du CA de RFF du 13/04/06 sur le poursuite des études: confirmation des objectifs et des options du projet | |

| Caractéristiques principales du projet dossier et synthèse du maître d'ouvrage | |
|---|---|
| <i>Données techniques :</i> | |
| coût | 2,830 à 2, 940 milliards d'euros |
| longueur | De l'ordre de 200km |
| particularités techniques (identifiables rapidement) | Ligne LGV pas d'autres particularités dans le dossier. Les difficultés sont liées aux fonctionnalités (gares nouvelles ou raccordements) |
| <i>Environnement socio-économique du projet</i> | |
| contexte géographique | Le dynamisme économique et démographique du Sud Ouest est essentiellement porté par les 2 métropoles de Bordeaux et Toulouse |
| le projet au sein d'un réseau plus large (tout mode) | Toulouse manque de moyens de transports ferroviaires rapides vers Paris Bordeaux ne dispose pas d'accès ferroviaire rapide vers Montpellier, Marseille ou Lyon |
| Autres | L'offre de transport ferroviaire de marchandises est à améliorer ainsi que l'irrigation ferroviaire des territoires concernés |

| L'objet de la concertation (documents source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage – décision de la CNDP suite à la saisine) | |
|--|---|
| <i>la (ou les) question(s) posée(s) par le maître d'ouvrage :</i> | – le projet de ligne ferroviaire à grande vitesse Bordeaux-Toulouse est-il opportun ? – si oui, quelles sont les solutions fonctionnelles à privilégier ? – quels sont les enjeux territoriaux et environnementaux de ces solutions ? |
| <i>Les enjeux du projet</i> | |
| enjeux nationaux | Report modal sur l'axe Paris Bordeaux Toulouse _ participation à la création d'un axe Atlantique Méditerranée |
| enjeux locaux | favoriser l'irrigation des territoires traversés par amélioration de l'offre TER |
| enjeux thématiques | accroître les possibilités de fret ferroviaire |

| Les supports de la concertation (site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage) | |
|--|--|
| <i>La nature des supports</i> | |
| Dossier du maître d'ouvrage | 110 pages disponible sur le site de la CNDP: http://sites.debatpublic.fr/lgv-bordeaux-toulouse/documents/dossier_mo.html |
| site internet | Site internet de la CNDP: http://sites.debatpublic.fr/lgv-bordeaux-toulouse/ Site du maître d'ouvrage: http://www.gpso.fr/ligne-bordeaux_toulouse.html |

| | |
|---|--|
| panneaux d'exposition CPDP Maître d'ouvrage | 6 panneaux d'exposition (15 jeux de support) 4 numéro du journal du débat (premier numéro à tous les foyers 1275000ex) |
| disponibilité de supports | 10000 ex du dossier du maître d'ouvrage 4 numéro du journal du débat (premier numéro à tous les foyers 1275000ex avec la synthèse du dossier du maître d'ouvrage, dernier numéro à 6500 avec le bilan du président) site internet de la CPDP |
| autres | Forte couverture médiatique 7 conférences de presse plus de 400 articles , émissions radio ou TV dont 68 « unes » |
| <i>Qualité des supports :</i> | |
| thématiques | Les fonctionnalités des scénarios représentent l'essentiel du dossier. Les options de passage ne représentent que 10 pages dans le dossier et est très synthétique pour un projet de 200km. |
| clarté du message | Le dossier est de lecture facile et les conclusions par thème sont claires |
| présentation de scénarios | Les scénarios décrits sont des scénarios fonctionnels. La présentation est faite essentiellement d'un point de vue de calcul socio-économique. |

Le déroulement de la concertation (bilan du débat dressé par le président de la CNDP, site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage, compte-rendu du débat public dressé par la CPDP)

Organisation des réunions

| | |
|-------------------------------------|--|
| Nombre, dates et lieux des réunions | <p>4 de lancement : Mercredi 15 juin – Toulouse; Lundi 20 juin – Bordeaux; Mercredi 22 juin – Agen; Mardi 28 juin - Montauban</p> <p>7 thématiques: Mardi 5 juillet à Montauban "<i>Les enjeux des gares</i>" Mercredi 6 juillet à Agen "<i>Les enjeux des gares</i>" Jeudi 8 septembre "<i>Les milieux naturels</i>" Jeudi 15 septembre "<i>Les milieux naturels</i>" Mardi 27 septembre "<i>Les enjeux fonciers et territoriaux</i>" Mercredi 28 septembre "<i>Les enjeux fonciers et territoriaux</i>" Jeudi 13 octobre "<i>Développement économique des territoires, fret et logistique</i>"</p> <p>4 finales: Jeudi 3 novembre – Agen; Mardi 8 novembre - Montauban; Mercredi 16 novembre – Toulouse; Jeudi 17 novembre – Bordeaux</p> |
|-------------------------------------|--|

les contributions écrites et orales (site internet CPDP + Compte rendu de la CPDP)

| | |
|---|---|
| Avis, cahiers d'acteurs, contributions, questions | 972 questions/réponses 176 contributions et avis 20 cahiers d'acteurs |
| <i>Traitements des contributions écrites</i> | |
| Classement, enregistrement | Contributions validées sur le site CPDP voir ci-dessus |
| Réponses | Pas d'indication |

Bilan du débat public et décisions prises suite au débat public

| | |
|-------------------------------------|---|
| Compte-rendu du débat public (CPDP) | 18/01/06 80p http://www.debatpublic.fr/docs//compte-rendu/compte- |
|-------------------------------------|---|

| | |
|---|---|
| | rendu_bordeaux_toulouse.pdf |
| <i>Bilan du président de la CNDP</i> (conclusions) | 18/01/06 10p http://www.debatpublic.fr/docs//bilan_debat/projet_de_lgv_bordeaux-toulouse.pdf En Gironde la question de la LGV Bordeaux Espagne interfère. La CNDP a eu des difficultés pour obtenir un dossier complet, en cours de débat des précisions sur l'environnement et les tracés ont été exigées par la CPDP |
| <i>Décision du maître d'ouvrage</i> | 13/04/06 http://www.debatpublic.fr/docs//decision_maitre_d_ouvrage/lgv_bordeaux-toulouse_deliberation_ca_rff_%2813-04-06%29.pdf poursuite du projet et des études d'environnement; arrêt du fuseau de passage sur la section Bordeaux Agen après le débat du projet de LGV Bordeaux Espagne. Deux variantes restent ouvertes pour Agen |

| 10 LGV PACA | |
|--|---|
| <u>Mode</u> : fer <u>type</u> : interurbain | <u>Mode de participation du public</u> : débat public organisé par la CNDP (désignation CPDP) |
| <u>Maître d'ouvrage</u> : Réseau Ferré de France (RFF) | <u>dates</u> : du 21 Février 2005 au 8 Juillet 2005 |
| <u>État d'avancement du projet</u> : poursuite des études de la ligne à grande vitesse en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dite « LGV PACA » | |

| | |
|---|--|
| Caractéristiques principales du projet (document source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage, bilan du débat dressé par le président de la CNDP) | |
| <i>Données techniques :</i> | |
| coût | 3,5 à 5 milliards d'€ |
| longueur | Entre 150 km (scénario à un axe de desserte) et 240 km (scénario à 3 axes de desserte) |
| particularités techniques (identifiables rapidement) | |
| <i>Environnement socio-économique du projet</i> | |
| contexte géographique | La LGV PACA s'inscrirait dans le prolongement de la LGV Méditerranée et desservirait successivement les agglomérations de Marseille, Toulon et Nice, puis l'Italie. Pour Marseille, les scénarios à un axe étudiés utilisent les voies existantes, à partir de la gare Saint-Charles jusqu'à Aubagne. |
| le projet au sein d'un réseau plus large (tout mode) | C'est un projet qui permettra de désenclaver toute la région favorisant les échanges jusque vers Barcelone en Espagne et jusque vers la Belgique et le Royaume Uni. En effet, avec la LGV PACA, des liaisons à grande vitesse le long de l'Arc méditerranéen sont envisagées, reliant: - Le Sud-Ouest de la France et la Côte d'Azur : relations Bordeaux-Marseille-Nice, Toulouse-Montpellier- Marseille - Nice. - L'Espagne et l'Italie : relations Barcelone-Marseille-Nice-Gênes. |
| Autres | |

| | |
|--|---|
| L'objet de la concertation (documents source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage – décision de la CNDP suite à la saisine) | |
| <i>la (ou les) question(s) posée(s) par le maître d'ouvrage :</i> | 5 questions apparaissent dans l'introduction au débat public : → Peut-on se passer de la LGV en aménageant le réseau existant ? → Quelle section de ligne nouvelle serait à réaliser en priorité ? → La ligne nouvelle doit-elle être dédiée aux voyageurs ou accepter aussi le transport de marchandises ? → Où faut-il prévoir des gares nouvelles ? → Comment mieux desservir les aéroports régionaux ? |
| <i>Les enjeux du projet</i> | |
| enjeux nationaux enjeux locaux enjeux thématiques | - Ouvrir toute la région vers le Nord et les autres régions françaises. - Mieux se déplacer en Provence et sur la Côte d'Azur en |

| | |
|--|--|
| | <p>développant les TER autour de Marseille, Toulon et Nice, en offrant des temps de parcours attractifs entre les agglomérations de la région et en permettant le développement du transport ferré de marchandises.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapprocher les agglomérations de la région PACA de Barcelone et Gênes, en réalisant un chaînon essentiel de l'Arc méditerranéen ferroviaire. - Trouver une solution réalisable financièrement (avec de bons gains de trafic et des coûts d'investissements maîtrisés) et dont les conséquences sur l'environnement restent acceptables. |
|--|--|

Les supports de la concertation (site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage)

La nature des supports

| | |
|---|---|
| Dossier du maître d'ouvrage | Dossier de 138 pages téléchargeable en 10 fichiers sur le site de la CPDP. 1 synthèse de 4 pages est téléchargeable sur le site de la CPDP. |
| site internet | Site internet de la CPDP : http://cpdp.debatpublic.fr/cpdp-lgvpaca/ |
| panneaux d'exposition CPDP Maître d'ouvrage | 7 panneaux d'exposition CPDP : <ul style="list-style-type: none"> • le dossier du maître d'ouvrage <u>et</u> sa synthèse (2 panneaux) • études préparatoires de RFF • autres études • la présentation du débat et de la Commission particulière • les cahiers d'acteurs publiés par la CPDP • étude complémentaire de la CNDP faisant suite au débat public |
| disponibilité de supports | Téléchargés directement sur le site de la CPDP |
| autres | |

Qualité des supports :

| | |
|---------------------------|--|
| thématiques | Chaque partie est détaillée et illustrée par des cartes, tableaux de données, schémas |
| clarté du message | Le dossier est volumineux (plus de 100 pages) mais résumé dans un document de synthèse de 4 pages : ce document comporte des cartes très lisibles incitant à lire le texte jouxtant ces cartes |
| présentation de scénarios | <p>16 scénarios sont clairement envisagés et regroupés dans 3 domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>2 scénarios à 1 axe</u> : <ul style="list-style-type: none"> → par Toulon centre : le premier scénario consiste en une ligne nouvelle qui débiterait dans les environs d'Aubagne pour ensuite se raccorder à la ligne existante à l'Ouest de Toulon. Après avoir desservi la gare de Toulon Centre par la ligne existante, la LGV se poursuivrait à l'Est de Toulon pour ensuite se raccorder à la ligne existante entre Antibes et Nice. Ce scénario permet de desservir ainsi directement la ville de Toulon. → par le Nord de Toulon : l'autre scénario verrait la LGV débiter également dans les environs d'Aubagne. Elle se poursuivrait au Sud du massif de la Sainte Baume en contournant l'agglomération toulonnaise, qui serait alors desservie par une nouvelle gare, Nord Toulon. ● <u>8 scénarios à 2 axes</u> : ces scénarios consistent à réaliser une ligne nouvelle se débranchant de la LGV Méditerranée, soit au Nord de la gare Aix-TGV, soit entre cette gare et celle de Marseille St-Charles. |

| | |
|--|---|
| | <p>Cette branche dessert à la fois l'agglomération toulonnaise (soit au Centre soit au Nord de l'agglomération), puis la Côte d'Azur.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Durance - Nord Toulon. → Nord Aix - Nord Toulon. → Nord Arbois – A8 - Nord Toulon. → Sud Arbois – A8 - Nord Toulon. → Sud Aix - Sud Sainte Baume - Nord Toulon. → Sud Aix – Toulon Centre. → Sud Arbois – Etoile – Nord Toulon. → Nord Marseille – Nord Toulon. <p>● <u>6 scénarios à 3 axes</u> : ces scénarios consistent à réaliser une ligne nouvelle se débranchant de la LGV Méditerranée, au Nord de Marseille, en direction de l'Est de la région et se prolongeant par deux branches: >l'une en direction de Toulon. >l'autre en direction de la Côte d'Azur.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Durance – Haut Var. → Nord Aix – Haut Var. → Durance – Centre Var. → Nord Aix – Centre Var. → Nord Arbois – Centre Var. → Sud Arbois – Centre Var. |
|--|---|

Le déroulement de la concertation (bilan du débat dressé par le président de la CNDP, site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage, compte-rendu du débat public dressé par la CPDP)

Organisation des réunions

| | |
|--|--|
| <p>Nombre, dates et lieux des réunions</p> | <p>39 réunions au total dont 8 thématiques.</p> <p><u>3 réunions générales de lancement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nice : 3 Mars 2005 • Toulon : 8 Mars 2005 • Marseille : 10 Mars 2005 <p><u>3 auditions publiques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toulon : 14 Mars 2005 • Nice : 17 Mars 2005 • Marseille : 22 Mars 2005 <p><u>17 réunions de proximité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Antibes : 19 Avril 2005 • Menton : 21 Avril 2005 • Aubagne : 26 Avril 2005 • Cannes : 28 Avril 2005 • Cuers : 3 Mai 2005 • Le Beausset : 10 Mai 2005 • Nice : 12 Mai 2005 • La Roquebrussanne : 17 Mai 2005 • Grasse : 18 Mai 2005 • Marseille : 19 Mai 2005 • Aix en Provence : 24 Mai 2005 • Cagnes sur mer : 26 Mai 2005 • Brignoles : 30 Mai 2005 • Draguignan : 31 Mai 2005 • Toulon : 1er Juin 2005 • Saint-Raphaël : 2 Juin 2005 • Digne les bains : 9 Juin 2005 |
|--|--|

| | |
|---|--|
| | <p>6 réunions de synthèse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nice : 5 Juillet 2005 • Toulon : 6 Juillet 2005 • Marseille : 7 Juillet 2005 • 8 Juillet 2005 : clôture du débat • Début Septembre 2005 : Le président de la CPDP présente un compte rendu qui reprend tout ce qui a été dit lors du débat. Le président de la CNDP établit, quant à lui, le bilan du débat. • Début Décembre 2005 : RFF fait connaître son choix - abandon, modification ou poursuite du projet. |
| Réunions thématiques | <p>8 réunions thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 29 Mars 2005 : Marseille – La LGV Paca et l'arc méditerranéen • 31 Mars 2005 : Nice – La LGV Paca et le développement territorial de la région • 5 Avril 2005 : Aix en Provence - La LGV Paca et le développement des Transports régionaux • 7 Avril 2005 : Mouans-Sartoux - La LGV Paca et les milieux naturels, les risques, les nuisances • 12 Avril 2005 : Draguignan - La LGV Paca et les enjeux fonciers et d'urbanisme • 13 Avril 2005 : Cannes - La LGV Paca et le développement des Transports régionaux • 14 Avril 2005 : Saint-Raphaël - La LGV Paca et les transports de marchandises • 18 Avril 2005 : Toulon - La LGV Paca et l'environnement, l'agriculture, les paysages, le patrimoine <p>1 atelier pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 25 Mai 2005 : Atelier sur le financement du projet de LGV PACA <p>1 atelier de présentation des solutions alternatives : Marseille – 16 Juin 2005</p> |
| <i>les contributions écrites et orales (site internet CPDP + Compte rendu de la CPDP)</i> | |
| Avis, cahiers d'acteurs, contributions, questions | <p>232 avis 1163 questions/réponses 343 contributions 55 cahiers d'acteurs</p> |
| <i>Traitements des contributions écrites</i> | |
| Classement, enregistrement | <p>Avis : classement par ordre chronologique Questions : classement par thématique (contexte du projet, exploitation de la ligne, environnement, tracés éventuels de la ligne, autres) Contributions : classement par type de structures (Associations, Représentants du monde socio-économique et autres institutionnels, Particuliers) Cahiers d'acteurs : classement par type de structures, organismes (comités de défense, associations de défense de l'environnement, associations ferroviaires, particuliers, organismes socio-économiques, collectivités, élus, partenaires du projet)</p> |

| | |
|----------|---|
| Réponses | Chaque réponse est en liaison directe avec la question posée : le maître d'ouvrage publie une réponse pour chaque question posée. |
|----------|---|

| | |
|---|---|
| Bilan du débat public et décisions prises suite au débat public (fiche par projet site internet CNDP) | |
| <i>Compte-rendu du débat public (CPDP)</i> | 8 Septembre 2005 - http://www.debatpublic.fr/docs//compte-rendu/compte_rendu_final.pdf - 59 pages <i>Synthèse</i> page 3 <i>L'organisation de la Commission Particulière du Débat Public</i> page 15 <i>Le déroulement du débat public</i> page 24 <i>Les positions à la fin du débat</i> page 54 |
| <i>Bilan du président de la CNDP (conclusions)</i> | 8 Septembre 2005- http://www.debatpublic.fr/docs//bilan_du_president_de_la_cndp/bilan_cndp.pdf - 14 pages |
| <i>Décision du maître d'ouvrage</i> | 6 Décembre 2005 - http://www.debatpublic.fr/docs//decision_maitre_d_ouvrage/lgv_paca_deliberation_ca_061205.pdf |
| Désignation d'un garant pendant la phase postérieure au débat public | 6 Octobre 2010 – http://www.debatpublic.fr/docs//garant/lgv-paca-garant.pdf – Le garant est M. Philippe MARZOLF en tant que chargé de veiller à la mise en œuvre des modalités d'information et de participation du public pendant la phase postérieure au débat public jusqu'à l'enquête publique sur le projet de ligne à grande vitesse Provence-Alpes-Côte d'Azur. |

| | | |
|--|--|--|
| 11 | Liaison ferroviaire dédiée entre Paris et l'aéroport Roissy Charles de Gaulle (CDG Express) | |
| Mode : fer type : interurbain | | Mode de participation du public : débat public organisé par la CNDP (désignation CPDP) dates : du 25 Aout au 15 Décembre 2003 |
| Maître d'ouvrage : Réseau Ferré de France (RFF) | | |
| Etat d'avancement du projet : projet retenu par le maître d'ouvrage, RFF. Ouverture prévue en 2016 | | |

| | |
|---|---|
| Caractéristiques principales du projet (document source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage, bilan du débat dressé par le président de la CNDP) | |
| <i>Données techniques :</i> | |
| coût | 663 M€ |
| longueur | Entre 23 et 25 km |
| particularités techniques (identifiables rapidement) | Création d'un tunnel d'une dizaine de kilomètres, utilisation de voies existantes (RER B et ligne TGV) |
| <i>Environnement socio-économique du projet</i> | |
| contexte géographique | Réseau ferroviaire situé entre Paris et la plate-forme aéroportuaire au sein d'un vaste pôle de développement. |
| le projet au sein d'un réseau plus large (tout mode) | Le projet de liaison ferroviaire dédiée entre Paris et l'aéroport Roissy CDG, CDG Express, s'inscrit dans le contexte général d'augmentation de la demande de déplacements et de développement du Nord Est de l'Île-de-France. C'est un projet d'intérêt collectif qui a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la desserte ferroviaire de l'aéroport de Roissy CDG, en captant une part importante du flux des passagers aériens se déplaçant entre Paris et la plate forme aéroportuaire : en effet, l'aéroport Roissy CDG est le deuxième aéroport européen après celui d'Heathrow à Londres et la première porte d'entrée du territoire national. Un pôle d'activités majeur s'est développé sur Roissy ce qui engendre un trafic passagers croissant de ou vers Paris, capitale mondiale du tourisme. En dépit du prolongement du RER B vers l'aéroport Roissy CDG, 81% des déplacements se font en voiture, taxi ou bus. Pour faire face à l'accroissement du trafic passagers et dans l'optique du développement durable, ce projet s'inscrit dans le cadre du développement des transports collectifs. |
| Autres | |

| | |
|--|--|
| L'objet de la concertation (documents source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage – décision de la CNDP suite à la saisine) | |
| la (ou les) question(s) posée(s) par le maître d'ouvrage : | Opportunité du projet : l'amélioration de la desserte de Roissy pour les passagers aériens Questions soulevées : l'attractivité économique et touristique de Paris, le développement de l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle, le transfert modal des déplacements entre Paris et la plateforme aéroportuaire ... |

| | |
|---|--|
| | <p>Objectif du projet : la création d'une liaison ferroviaire permettant un service dédié aux passagers aériens.</p> <p>Questions soulevées : la nécessité d'un service spécifique, la création d'une nouvelle liaison ferroviaire, l'amélioration du RER B et de la desserte routière ...</p> <p>(questions telles qu'elles ressortent de la phase de préparation du débat par la CPDP)</p> |
| Les enjeux du projet | |
| enjeux nationaux enjeux locaux enjeux thématiques | <ul style="list-style-type: none"> • l'accès à l'aéroport pour les déplacements à grande distance (Roissy est aujourd'hui la première porte d'entrée de la France, de l'Ile-de-France et de Paris) : améliorer le lien entre l'aéroport et la ville • les besoins de transports de la vie quotidienne pour le Nord-Est de l'Ile-de-France (y compris pour les employés de la plate-forme) : améliorer les transports de la vie quotidienne pour le Nord-Est de l'Ile-de-France • la desserte du Parc International des Expositions (PIEX) situé à proximité |

Les supports de la concertation (site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage)

La nature des supports

| | |
|---|---|
| Dossier du maître d'ouvrage | Dossier de 78 pages téléchargeable en plusieurs fichiers sur le site de la CPDP. 1 synthèse de 6 pages est téléchargeable sur le site de la CPDP. |
| site internet | Site internet de la CPDP : http://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-cdg-express/ |
| panneaux d'exposition CPDP Maître d'ouvrage | 5 panneaux d'exposition CPDP : <ul style="list-style-type: none"> • le dossier du maître d'ouvrage et sa synthèse • la présentation du débat et de la Commission particulière (6 pages) → diffusion de 400 000 exemplaires par voie postale • les cahiers d'acteurs publiés par la CPDP • La synthèse du schéma directeur d'amélioration du RER B |
| disponibilité de supports | Téléchargés directement sur le site de la CPDP |
| autres | |

Qualité des supports :

| | |
|---------------------------|--|
| thématiques | Chaque partie est détaillée et illustrée par des cartes, tableaux de données, schémas |
| clarté du message | Le dossier est assez volumineux (78 pages) avec un peu trop de texte et certains schémas trop techniques. En revanche, il y a un dossier de synthèse de 6 pages : ce dossier comporte des schémas très clairs qui incitent à la lecture du texte. |
| présentation de scénarios | 3 scénarios envisagés dont les deux premiers abandonnés : <ul style="list-style-type: none"> • le premier consistait à réaliser un tunnel plus court et à créer des voies nouvelles longeant celles du RER B. • Cependant, les impacts sur l'environnement humain et bâti étaient très lourds. • Le second consistait à relier la sortie du tunnel et la ligne LGV d'interconnexion en passant au nord d'un poste EDF. • Or, elle créait une importante coupure dans le paysage et les |

| | |
|--|---|
| | <p>espaces agricoles.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le troisième scénario retenu est un tracé parallèle à l'A104 : il limite fortement la coupure dans le paysage et les espaces agricoles. |
|--|---|

Le déroulement de la concertation (bilan du débat dressé par le président de la CNDP, site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage, compte-rendu du débat public dressé par la CPDP)

Organisation des réunions

| | |
|--|---|
| <p>Nombre, dates et lieux des réunions</p> | <p>27 réunions au total dont 11 réunions générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> Paris 11ème arrondissement : 13 Septembre 2003 Paris Gare de l'Est : 14, 21 et 27 Octobre 2003, 4 et 12 Novembre 2003 Aulnay-sous-Bois : 16 Octobre 2003 Villepinte : 23 Octobre 2003 Tremblay en France : 30 Octobre 2003 Sevran : 6 Novembre 2003 Pavillon-sous-Bois : 13 Novembre 2003 Bondy : 18 Novembre 2003 Noisy-le-Sec : 20 Novembre 2003 Paris 10ème arrondissement : 26 Novembre 2003 Mitry-Mory : 4 Décembre 2003 Paris Gare de l'Est : 12 Décembre 2003 <p>9 permanences d'écoutes du public de la CPDP pendant une demi-journée en mairie les vendredis après-midi suivant les réunions de proximité.</p> |
|--|---|

| | |
|-----------------------------|---|
| <p>Réunions thématiques</p> | <p>4 réunions thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> 18 Septembre 2003 : Roissy – le transport aérien et le projet 26 Septembre 2003 : Paris Gare de l'Est – les impacts du projet sur l'environnement et le cadre de vie 4 Octobre 2003 : Aulnay-sous-bois - les effets du projet sur les autres infrastructures de transports 9 Octobre 2003 : Paris 10ème arrondissement – la dimension socio-économique et financière du projet <p>2 ateliers pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> 7 Octobre 2003 : les alternatives au projet CGD Express 21 Octobre 2003 : la réglementation relative à la sécurité des tunnels ferroviaires |
|-----------------------------|---|

les contributions écrites et orales (site internet CPDP + Compte rendu de la CPDP)

| | |
|--|---|
| <p>Avis, cahiers d'acteurs, contributions, questions</p> | <p>295 avis 1142 questions/réponses 1100 contributions 11 cahiers d'acteurs</p> |
|--|---|

Traitements des contributions écrites

| | |
|-----------------------------------|---|
| <p>Classement, enregistrement</p> | <p>Avis : classement par ordre chronologique Questions : classement par ordre chronologique et par thématique (les précisions ou suggestions relatives au projet, les risques et nuisances liés au tunnel, le tracé du projet, l'amélioration de la ligne B du RER, l'utilité du projet, le financement et la rentabilité du projet) Contributions : seul le nombre de contributions a été énuméré</p> |
|-----------------------------------|---|

| | |
|----------|---|
| | Cahiers d'acteurs : classement par type de structures, organismes (Collectivités, Associations, Partis politiques) |
| Réponses | Chaque réponse est en liaison directe avec la question posée : le maître d'ouvrage publie une réponse pour chaque question posée. |

| | |
|---|--|
| Bilan du débat public et décisions prises suite au débat public (fiche par projet site internet CNDP) | |
| Compte-rendu du débat public (CPDP) | 13 Février 2004 - http://www.debatpublic.fr/docs//newdebats/03_CDGExpress/CR_CPDP.pdf - 67 pages <i>Synthèse</i> page 5 <i>L'organisation de la Commission</i> page 9 <i>La préparation du débat public</i> page 14 <i>Le débat public</i> page 25 <i>Les positions à la fin du débat</i> page 46 |
| Bilan du président de la CNDP (conclusions) | 13 Février 2004 - http://www.debatpublic.fr/docs//newdebats/03_CDGExpress/Bilan_CNDP.pdf - 7 pages |
| Décision du maître d'ouvrage | 13 Mai 2004 - http://www.debatpublic.fr/docs//newdebats/03_CDGExpress/cdg_express_conclusions_rff_13_mai_2004.pdf Le Conseil d'Administration décide de poursuivre les études de la réalisation d'un service ferroviaire complémentaire de qualité entre Paris et l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, spécialement adaptée aux besoins des passagers aériens et notamment d'actualiser les études socioéconomiques et financières de la solution de base sur la base des nouvelles données. |
| Autres | Le tracé retenu pour CDG Express, appelé "Virgule", a émergé au cours du débat public organisé en 2003. D'une longueur totale de 32 km, la liaison utilisera au mieux les infrastructures existantes et notamment les voies ferrées libérées par la modernisation du RER B. 19 Décembre 2008 – Déclaration d'utilité publique 2009 - Désignation du concessionnaire en milieu d'année 2016 - Mise en service de CDG Express (dépend de la mise en service du projet RER B Nord +) |

| 12 LGV Poitiers-Limoges | |
|--|---|
| <u>Mode</u> : fer <u>type</u> : interurbain | <u>Mode de participation du public</u> : débat public organisé par la CNDP (désignation CPDP) |
| <u>Maître d'ouvrage</u> : Réseau Ferré de France (RFF) | <u>dates</u> : du 1er Septembre 2006 au 18 Décembre 2006 |
| <u>État d'avancement du projet</u> : Poursuite des études relatives à la Ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges sur la base de l'option centrale, en élargissant cette zone d'études au niveau de ses extrémités afin d'augmenter les possibilités de raccordements aux lignes existantes vers Poitiers et Limoges. | |

| | |
|---|---|
| Caractéristiques principales du projet (document source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage, bilan du débat dressé par le président de la CNDP) | |
| <i>Données techniques :</i> | |
| coût | De 1,1 à 1,4 milliards d'€ |
| longueur | De 125 à 160 km |
| particularités techniques (identifiables rapidement) | |
| <i>Environnement socio-économique du projet</i> | |
| contexte géographique | La Ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges apporterait au Centre-Ouest un meilleur accès ferroviaire. Elle constituerait un véritable projet d'aménagement du territoire, qui mettrait : <ul style="list-style-type: none"> • Limoges à 2 heures de Paris. • Brive à 3 heures de Paris. • Poitiers à moins de 45 minutes de Limoges. |
| le projet au sein d'un réseau plus large (tout mode) | La LGV Poitiers-Limoges s'inscrirait dans le schéma suivant : Le réseau à grande vitesse de la façade atlantique et du Sud-Ouest se dessine progressivement. Avec la réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique, qui reliera Paris à Bordeaux en passant par Poitiers, la grande vitesse ferroviaire sera aux portes du Centre-Ouest. |
| Autres | |

| | |
|--|--|
| L'objet de la concertation (documents source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage – décision de la CNDP suite à la saisine) | |
| <i>la (ou les) question(s) posée(s) par le maître d'ouvrage :</i> | <p>Les questions traitées par RFF dans le dossier principal du maître d'ouvrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Pourquoi un débat public est-il organisé sur le projet de LGV Poitiers-Limoges ? → Pourquoi une ligne à grande vitesse entre Poitiers et Limoges ? → Comment tirer parti de la LGV Sud Europe Atlantique ? → Pourquoi s'arrêter à Poitiers ? → Pourquoi ne pas relier plus directement Poitiers à la ligne Paris-Toulouse ? <p>Les réponses de RFF à 8 questions fréquemment posées lors de la 1ère moitié du débat public apparaissent dans un dossier d'information complémentaire établi par RFF à la demande de la</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>CPDP :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Pourquoi est-ce le projet de LGV Poitiers-Limoges qui est présenté au débat public alors que d'autres projets ont été étudiés ? → En quoi le projet de LGV Poitiers-Limoges participe-t-il à l'aménagement du territoire ? → Pourquoi une LGV entre Paris, Orléans, Limoges, voire Toulouse n'est-elle pas étudiée ? → Que deviendrait la ligne Paris-Orléans-Limoges ? → Le projet de LGV Poitiers-Limoges est-il compatible avec la desserte de la ligne TER Poitiers-Limoges ? → Réseau ferré de France a-t-il une préférence pour l'une des trois options de passage présentées au débat public ? → Pourquoi prévoir de réaliser une section de LGV à voie unique ? → La LGV Atlantique et la gare de Paris-Montparnasse sont-elles capables d'absorber le trafic supplémentaire engendré par la LGV Poitiers-Limoges ? |
| <i>Les enjeux du projet</i> | |
| <p>enjeux nationaux enjeux locaux enjeux thématiques</p> | <p>3 enjeux majeurs dans le développement du Centre-Ouest auxquels le transport à grande vitesse peut apporter une réponse pertinente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un meilleur accès à l'Île-de-France et aux métropoles nationales et européennes desservies par la grande vitesse ferroviaire. • un accompagnement de l'ouverture sur la façade atlantique. • un renforcement des relations interrégionales, par une amélioration de l'offre de transport entre les deux grandes agglomérations de Poitiers et Limoges, mais aussi par une meilleure complémentarité des réseaux locaux de transport. |

Les supports de la concertation (site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage)

La nature des supports

| | |
|---|--|
| Dossier du maître d'ouvrage | Dossier de 95 pages téléchargeable en 22 fichiers sur le site de la CPDP. 1 synthèse de 6 pages est téléchargeable sur le site de la CPDP. |
| site internet | Site internet de la CPDP : http://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-lgv-poitiers-limoges Site internet du projet : http://www.lgvpoitierslimoges.com/ |
| panneaux d'exposition CPDP Maître d'ouvrage | 10 panneaux d'exposition CPDP : <ul style="list-style-type: none"> • le dossier du maître d'ouvrage et sa synthèse (2 panneaux) • études préparatoires de RFF (6 panneaux) • la présentation du débat et de la Commission particulière • les cahiers d'acteurs publiés par la CPDP |
| disponibilité de supports | Téléchargés directement sur le site de la CPDP et sur le site du projet |
| autres | |
| <i>Qualité des supports :</i> | |
| thématiques | Chaque partie est détaillée et illustrée par des schémas très |

| | |
|---------------------------|--|
| | pédagogiques, cartes, tableaux de données |
| clarté du message | Le dossier est assez volumineux (moins de 100 pages) et résumé dans un document de synthèse de 6 pages : ce document comporte des cartes très lisibles incitant à lire le texte joutant ces cartes |
| présentation de scénarios | <p>3 scénarios sont clairement envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Option Nord</u> : il s'agit de rejoindre la ligne actuelle Paris-Limoges-Toulouse depuis Poitiers. Afin d'éviter les monts d'Ambazac, le raccordement à la ligne actuelle est envisagé au nord de cette zone. Cette option permet : <ul style="list-style-type: none"> → un gain de temps de 50 minutes entre Limoges et Paris. → un investissement de 1,15 milliards d'euros. → une offre de 11 allers-retours quotidiens. → un gain de trafic de 22%. ● <u>Option centrale</u> : il s'agit de relier le plus directement possible les gares de Poitiers et Limoges, en créant de bout en bout une ligne nouvelle empruntant globalement le même couloir que l'actuelle ligne TER. D'une longueur totale de 125 km, cette option comprend l'aménagement de 115 km de ligne nouvelle, dont 75 km à une voie. Dans cette configuration, sur la ligne nouvelle, les trains circulent à 320 km/h sur la section à une voie et à 220 km/h sur les sections à deux voies. Cette option permet : <ul style="list-style-type: none"> → un gain de temps d'1 heure entre Limoges et Paris. → un investissement de 1,30 milliards d'euros. → une offre de 11 allers-retours quotidiens. → un gain de trafic de 30%. ● <u>Option Sud</u> : il s'agit de relier la LGV Sud Europe Atlantique et Limoges en tirant parti, le plus possible, de la grande vitesse sur la LGV SEA. La prise en compte des enjeux environnementaux impose un raccordement à la LGV Sud Europe Atlantique au nord de Ruffec pour éviter la commune et la zone AOC Cognac. Cette solution suppose une circulation des trains : <ul style="list-style-type: none"> • de Poitiers au nord de Ruffec, sur la LGV Sud Europe Atlantique, à 320 km/h ; • du nord de Ruffec à Limoges, sur la ligne nouvelle à grande vitesse, à 320 km/h sur les sections à une voie et à 220 km/h sur les sections à deux voies. D'une longueur totale de 160 km, cette option comprend l'aménagement de 90 km de ligne nouvelle, dont 70 km à une voie. Cette option permet : <ul style="list-style-type: none"> → un gain de temps de 50 minutes entre Limoges et Paris. → un investissement de 1,15 milliards d'euros. → une offre de 11 allers-retours quotidiens. → un gain de trafic de 22%. |

Le déroulement de la concertation (bilan du débat dressé par le président de la CNDP, site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage, compte-rendu du débat public dressé par la CPDP)

Organisation des réunions

| | |
|-------------------------------------|---|
| Nombre, dates et lieux des réunions | <p>20 réunions au total dont 4 thématiques.</p> <p><u>2 réunions d'ouverture</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limoges : 5 Septembre 2006 • Poitiers : 6 Septembre 2006 <p><u>7 réunions territoriales</u> :</p> |
|-------------------------------------|---|

| | |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Guéret : 18 Septembre 2006 • Brive-la-Gaillarde : 21 Septembre 2006 • La Souterraine : 10 Octobre 2006 • Tulle : 19 Octobre 2006 • Périgueux : 6 Novembre 2006 • Châteauroux : 13 Novembre 2006 • Cahors : 23 Novembre 2006 <p><u>1 audition publique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Limoges : 5 Octobre 2006 <p><u>3 réunions de proximité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bellac : 30 Novembre 2006 • Montmorillon : 4 Décembre 2006 • Confolens : 7 Décembre 2006 <p><u>2 réunions de clôture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poitiers : 12 Décembre 2006 • Limoges : 13 Décembre 2006 |
| Réunions thématiques | <p>4 réunions thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14 Septembre 2006 : Limoges – LGV, aménagement du territoire et développement régional • 28 Septembre 2006 : Limoges - Les besoins de déplacement actuels et futurs • 23 Octobre 2006 : Limoges - LGV Poitiers-Limoges, développement durable, environnement naturel et biodiversité • 20 Novembre 2006 : Poitiers - LGV Poitiers-Limoges, environnement humain et agriculture <p>1 atelier pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 27 Novembre 2006 : Limoges - Économie et financement de la LGV |
| <i>les contributions écrites et orales (site internet CPDP + Compte rendu de la CPDP)</i> | |
| Avis, cahiers d'acteurs, contributions, questions | <p>344 avis 1142 questions/réponses 494 contributions 22 cahiers d'acteurs</p> |
| <i>Traitements des contributions écrites</i> | |
| Classement, enregistrement | <p>Avis : classement par ordre chronologique Questions : classement par thématique (débat public, le projet de LGV Poitiers-Limoges, les effets du projet, la SNCF, les autres solutions ferroviaires, l'intermodalité et autres modes de transport) Contributions : classement par type de structures (Associations, Particuliers, élus) Cahiers d'acteurs : classement par type de structures, organismes (associations de protection de l'environnement, élus locaux, autres)</p> |
| Réponses | <p>Chaque réponse est en liaison directe avec la question posée : le maître d'ouvrage publie une réponse pour chaque question posée.</p> |

Bilan du débat public et décisions prises suite au débat public (fiche par projet site internet CNDP)

| | |
|---|--|
| <p><i>Compte-rendu du débat public (CPDP)</i></p> | <p>30 Janvier 2007 - http://www.debatpublic.fr/docs//compte-rendu/cr-poitiers-limoges-lgv.pdf - 148 pages</p> <p><i>Introduction</i> <i>page 7</i> <i>Le débat Public et son déroulement</i> <i>page 9</i> <i>Les enseignements du débat public</i> <i>page 35</i> <i>La position des acteurs</i> <i>page 54</i> <i>Annexes</i> <i>page 83</i></p> |
| <p><i>Bilan du président de la CNDP (conclusions)</i></p> | <p>30 Janvier 2007 - http://www.debatpublic.fr/docs//bilan_debat/bilan-cndp-poitiers-limoges-lgv.pdf - 12 pages</p> |
| <p><i>Décision du maître d'ouvrage</i></p> | <p>8 Mars 2007 - http://www.debatpublic.fr/docs//decision_maitre_d_ouvrage/4._decision_de_rff_poitiers_limoges_version_approuvee_publication_jo.pdf</p> |

| | | |
|---|---|---|
| 13 | Extension des infrastructures portuaires et prolongement du grand canal du Havre | |
| <u>Mode</u> : voie navigable <u>type</u> : interurbain | | <u>Mode de participation du public</u> : débat public organisé par la CNDP (désignation CPDP) |
| <u>Maître d'ouvrage</u> : Grand Port Maritime du Havre | | <u>dates</u> : du 8 Octobre 2009 au 7 Février 2010 |
| <p><u>État d'avancement du projet</u> : Le Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime du Havre du 25 juin 2010 décide de poursuivre des études sur le prolongement du grand canal du Havre – Concertations en 2011 et 2012 – site du projet : http://extrapah.havre-port.net/portal/page?_pageid=34,808294&_dad=portal&_schema=PORTAL</p> | | |

| | |
|---|--|
| Caractéristiques principales du projet (document source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage, bilan du débat dressé par le président de la CNDP) | |
| <i>Données techniques :</i> | |
| coût | 200 M€ |
| longueur | Entre 4,2 et 8,6 km |
| particularités techniques (identifiables rapidement) | |
| <i>Environnement socio-économique du projet</i> | |
| contexte géographique | Le projet du Grand Port Maritime du Havre (GPMH) prévoit l'aménagement d'espaces pour des activités industrialoportuaires et la liaison du Grand Canal du Havre au Canal de Tancarville par un nouveau canal fluvial. |
| le projet au sein d'un réseau plus large (tout mode) | Le projet d'extension des infrastructures portuaires et de prolongement du Grand Canal du Havre est inscrit depuis 2006 dans la Directive Territoriale d'Aménagement de l'Estuaire de la Seine et depuis 2007 au Contrat de Projets État Région. La réflexion stratégique du Grand Port Maritime du Havre (GPMH) le retient comme l'un des projets phare pour les prochaines années. |
| Autres | |

| | |
|--|---|
| L'objet de la concertation (documents source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage – décision de la CNDP suite à la saisine) | |
| <i>la (ou les) question(s) posée(s) par le maître d'ouvrage :</i> | <p>2 questions identifiées dans la synthèse du projet et dans le dossier du Maître d'Ouvrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi un projet d'extension des infrastructures portuaires et de prolongement du Grand Canal du Havre ? • En quoi consiste le projet ? |
| <i>Les enjeux du projet</i> | |
| enjeux nationaux enjeux locaux enjeux thématiques | <p>2 enjeux importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de circulation pour tous les modes de transports. • Augmenter la capacité d'accueil pour de nouvelles activités industrialo-portuaires. |

| Les supports de la concertation (site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage) | |
|--|--|
| <i>La nature des supports</i> | |
| Dossier du maître d'ouvrage | Dossier de 38 pages téléchargeable en une fois sur le site de la CPDP + 1 synthèse de 2 pages également téléchargeable sur le site de la CPDP |
| site internet | Site internet de la CPDP : http://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-grand-canal-havre |
| panneaux d'exposition CPDP Maître d'ouvrage | 5 panneaux Maître d'Ouvrage : <ul style="list-style-type: none"> • Le dossier du projet • Complément d'information sur les tirants d'air, hauteurs libres • Complément d'information sur les écluses de Tancarville • Complément d'information sur l'alternative "Utilisation du Canal de Tancarville par dénivellation des ponts" • Un dossier de synthèse + études préliminaires |
| disponibilité de supports | Téléchargés directement sur le site de la CPDP |
| autres | |
| <i>Qualité des supports :</i> | |
| thématiques | Chaque partie est détaillée et illustrée par des cartes, tableaux de données, schémas |
| clarté du message | Le dossier est peu volumineux (38 pages) avec pas mal de schémas très clairs. De plus, il y a un dossier de synthèse de 6 pages : ce dossier comporte aussi des schémas très clairs incitant à la lecture du texte. |
| présentation de scénarios | 4 scénarios envisagés pour le prolongement du grand canal du Havre : <ul style="list-style-type: none"> • Tracé longeant la Réserve naturelle : 6 200 m de longueur pour 578 hectares aménageables • Tracé court : 4 200 m de longueur pour 166 hectares aménageables • Tracé parallèle : 8 600 m de longueur pour 290 hectares aménageables • Tracé direct : 8 400 m de longueur pour 453 hectares aménageables |

| Le déroulement de la concertation (bilan du débat dressé par le président de la CNDP, site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage, compte-rendu du débat public dressé par la CPDP) | |
|--|--|
| <i>Organisation des réunions</i> | |
| Nombre, dates et lieux des réunions | 14 réunions au total dont 6 générales : <ul style="list-style-type: none"> • Le Havre : 8 Octobre 2009 • Saint Romain de Colbosc : 17 Novembre 2009 • Honfleur : 26 Novembre 2009 • Tancarville : 1 Décembre 2009 • Beuzeville : 20 Janvier 2010 • Le Havre : 4 Février 2010 |
| Réunions thématiques | 8 réunions thématiques : <ul style="list-style-type: none"> • 15 Octobre 2009 : Gonfreville L'Orcher – Aménagement du territoire • 21 Octobre 2009 : Rogerville – Transports et circulation dans la zone portuaire • 27 Octobre 2009 : Saint Romain de Colbosc – Le projet et ses alternatives |

| | |
|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • 10 Novembre 2009 : Oudale – La gestion de l'eau dans l'estuaire • 9 Décembre 2009 : Le Havre – La place du port dans le développement économique • 16 Décembre 2009 : Le Havre – La cohabitation des hommes et des activités dans l'estuaire • 14 Janvier 2010 : Le Havre – Quels aménagements pour quelle Nature dans l'estuaire ? • 28 Janvier 2010 : Gonfreville L'Orcher – Quels impacts pour chaque variante de tracé ? |
| <i>les contributions écrites et orales (site internet CPDP + Compte rendu de la CPDP)</i> | |
| Avis, cahiers d'acteurs, contributions, questions | 36 avis 165 questions/réponses 110 contributions 27 cahiers d'acteurs |
| <i>Traitements des contributions écrites</i> | |
| Classement, enregistrement | <p>Avis : classement par ordre chronologique</p> <p>Questions : Sur les 173 questions posées, 8 ont été refusées car étant hors sujet. 151 questions s'adressaient au Maître d'Ouvrage. 14 questions s'adressaient à la CPDP.</p> <p>classement par ordre chronologique et par thématique (les hommes et les activités dans l'estuaire, aménagement du territoire, les variantes de tracé, le projet et ses alternatives, l'hydrologie, le développement économique, l'environnement, transports et circulations, l'organisation du débat public, la législation, divers)</p> <p>Contributions : seul le nombre de contributions a été énuméré</p> <p>Cahiers d'acteurs : classement par type de structures, organismes (Collectivités, Associations, Partis politiques)</p> |
| Réponses | Chaque réponse est en liaison directe avec la question posée : le maître d'ouvrage et la CPDP publient une réponse pour chaque question posée. |

| | |
|--|--|
| <i>Bilan du débat public et décisions prises suite au débat public (fiche par projet site internet CNDP)</i> | |
| <i>Compte-rendu du débat public (CPDP)</i> | 24 Mars 2010 - http://www.debatpublic-prolongementdugrandcanalduhavre.org/_script/ntsp-document-file_download.php?document_file_id=694 - 48 pages <i>La saisine, la décision de la CNDP et la création de la CPDP</i> p. 3 <i>La préparation du débat public</i> p.5 <i>Les outils du débat</i> p. 11 <i>Les éléments de contexte</i> p. 21 <i>Les thèmes du débat</i> p. 27 <i>Les relations CPDP / Acteurs</i> p. 65 <i>Quelques éléments de synthèse</i> p. 67 |
| <i>Bilan du président de la CNDP (conclusions)</i> | 24 Mars 2010 - - 7 pages - http://www.debatpublic.fr/docs//bilan_du_president_de_la_cndp/bilan.pdf |
| <i>Décision du maître d'ouvrage</i> | 25 Juin 2010- http://www.debatpublic.fr/docs//decision_maitre_d_ouvrage/decision-le-havre-avec-signature.pdf |

| 14 Politique des transports vallée du Rhône Arc Languedocien | |
|---|---|
| <u>Mode</u> : tous <u>type</u> : interurbain | <u>Mode de participation du public</u> : débat public organisé par la CNDP (désignation CPDP) |
| <u>Maître d'ouvrage</u> : MEDDTL | <u>dates</u> : du 27 Mars au 26 Juillet 2006 |
| <u>État d'avancement du projet</u> : le Maître d'Ouvrage a décidé notamment de réunir des acteurs des transports des trois régions Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la mise en place des mesures relatives aux déplacements | |

| | |
|---|---|
| Caractéristiques principales du projet (document source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage, bilan du débat dressé par le président de la CNDP) | |
| <i>Données techniques :</i> | |
| coût | Réseau autoroutier (autoroutes de la mer et ferroviaires incluses) : entre 2,47 et 2,67 Md€ dont 1,47 Md€ pour le dédoublement A7 et A9 Doublement des écluses : 500 M€ |
| Régions concernées | Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur |
| particularités techniques (identifiables rapidement) | Le territoire représente une situation spécifique pour les déplacements de voyageurs et les transports de marchandises |
| <i>Environnement socio-économique du projet</i> | |
| contexte géographique | La vallée du Rhône et l'arc languedocien se trouve au cœur d'un axe de communication naturel entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. La vallée et la plaine littorale sont largement contraintes : en effet, à l'ouest, il y a les contreforts des Cévennes et du Haut-Languedoc ; à l'est, les Préalpes sont présentes. Par conséquent, le développement s'est effectué sur un espace limité à partir de voies de passage historiques exerçant une pression sur les espaces naturels (urbanisation, industries, tourisme, transports notamment). Ce projet est une première en France en matière de transports : il se fait à l'échelle de trois régions (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon). |
| le projet au sein d'un réseau plus large (tout mode) | Le projet répond à une forte demande de mobilité qui se traduit par un trafic local pour le travail ou pour les loisirs, un trafic interne aux trois régions (Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon), des flux nationaux et européens. |
| Autres | Jusqu'à présent, la solution préconisée a été d'augmenter l'offre en matière de transports en commun car les reports vers le fleuve ou vers le fer sont encore insuffisants. |

| | |
|--|--|
| L'objet de la concertation (documents source : dossier et synthèse du maître d'ouvrage, panneaux d'exposition du maître d'ouvrage – décision de la CNDP suite à la saisine) | |
| <i>la (ou les) question(s) posée(s) par le maître d'ouvrage :</i> | 1 question mise en évidence (« lancement du débat public ») : ● Quelle politique de transport pour l'avenir ? + six familles de mesures pour faciliter le débat. |

| Les enjeux du projet | |
|---|---|
| enjeux nationaux enjeux locaux enjeux thématiques | <ul style="list-style-type: none"> la mise en réseau des trois grandes métropoles (Lyon, Marseille et Montpellier) et la desserte des agglomérations intermédiaires. une meilleure exploitation du potentiel urbain régional, en renforçant les points forts et en favorisant les relations internes aux trois régions (donc la qualité des transports). la valorisation de la position stratégique du territoire en matière de trafic de transit et d'échange. le maintien de la qualité environnementale, par la maîtrise des nuisances et des risques (naturels et technologiques), la préservation du patrimoine, des ressources, des paysages et des milieux naturels. |

| Les supports de la concertation (site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage) | |
|--|--|
| <i>La nature des supports</i> | |
| Dossier du maître d'ouvrage | Dossier de 98 pages téléchargeable en plusieurs fois sur le site de la CPDP + 1 synthèse de 8 pages téléchargeable sur le site de la CPDP |
| site internet | Site internet de la CPDP : http://cpdp.debatpublic.fr/cdpd-vral/documents/dossier-mo.html |
| panneaux d'exposition CPDP Maître d'ouvrage | 4 panneaux Maître d'Ouvrage : <ul style="list-style-type: none"> Les mesures présentées au débat public (2 panneaux) Le lancement du débat public (1 panneau) 1 complément « Pour en savoir plus » (1 panneau) |
| disponibilité de supports | Téléchargés directement sur le site de la CPDP |
| autres | |
| <i>Qualité des supports :</i> | |
| thématiques | Chaque partie est détaillée et illustrée par des cartes, tableaux de données, schémas |
| clarté du message | Le dossier est volumineux (98 pages) avec beaucoup de texte et d'images mais peu de schémas explicatifs. En revanche, il y a un dossier de synthèse de 8 pages : ce dossier comporte des schémas très clairs qui incitent à la lecture du texte. |
| présentation de scénarios (mesures) | 40 mesures réparties dans 6 familles : <ul style="list-style-type: none"> La régulation de l'existant Le développement des modes de transport fluvial, maritime et ferroviaire Le développement des infrastructures routières Le progrès technologique soutenu La maîtrise de la mobilité routière La modification des comportements |

| Le déroulement de la concertation (bilan du débat dressé par le président de la CNDP, site internet de la CPDP ou du maître d'ouvrage, compte-rendu du débat public dressé par la CPDP) | |
|--|---|
| <i>Organisation des réunions</i> | |
| Nombre, dates et lieux | 35 réunions au total dont 21 réunions générales : |

| | |
|--|--|
| <p>des réunions</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Avignon : 27 Mars 2006 • Marseille : 4 Avril 2006 • Lyon : 5 Avril 2006 • Montpellier : 6 Avril 2006 • Chambéry : 23 Mai 2006 • Perpignan : 7 Juin 2006 • Sète : 8 Juin 2006 • Montpellier : 13 Juin 2006 • Alès : 14 Juin 2006 • Avignon : 20 Juin 2006 • Marseille : 21 Juin 2006 • Montélimar : 23 Juin 2006 • Mende : 27 Juin 2006 • Privas : 28 Juin 2006 • Lyon : 29 Juin 2006 • Narbonne : 3 Juillet 2006 • Grenoble : 4 Juillet 2006 • Valence : 5 Juillet 2006 • Saint-Etienne : 6 Juillet 2006 • Nice : 12 Juillet 2006 • Valence : 20 Juillet 2006 <p>et 3 auditions publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marseille : 17 Mai 2006 • Lyon : 18 Mai 2006 • Montpellier : 22 Mai 2006 |
| <p>Réunions thématiques</p> | <p>10 réunions thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11 Avril 2006 : Valence - Offre et demande de transports • 12 Avril 2006 : Marseille - Transports et développement des territoires • 13 Avril 2006 : Lyon - Transports et développement des territoires • 18 Avril 2006 : Montpellier - Transports et développement des territoires • 19 Avril 2006 : Lyon - Transports et contexte énergétique global • 25 Avril 2006 : Montpellier - Bruit et paysage • 26 Avril 2006 : Valence - Sécurité et santé • 27 Avril 2006 : Avignon - Transports et mobilité des marchandises • 3 Mai 2006 : Nîmes - Transports et mobilité des personnes • 10 Mai 2006 : Avignon - Comment fonder une politique de transport spécifique pour l'axe vallée du Rhône - arc languedocien ? <p>et 1 atelier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 18 Mai 2006 : Lyon - les coûts externes des différents modes de transport |
| <p><i>les contributions écrites et orales (site internet CPDP + Compte rendu de la CPDP)</i></p> | |
| <p>Avis, cahiers d'acteurs, contributions, questions</p> | <p>209 avis 517 questions/réponses 204 contributions 46 cahiers d'acteurs</p> |
| <p><i>Traitements des contributions écrites</i></p> | |

| | |
|----------------------------|--|
| Classement, enregistrement | <p>Avis : classement par ordre chronologique et par thématique (Offre et demande de transports : situation actuelle et hypothèses d'évolution , Aménagement et développement des territoires , Enjeux locaux d'environnement , Politique des transports , Les mesures proposées par l'Etat , Questions locales , Le débat public , Questions externes (ni Etat ni CPDP))</p> <p>Questions : classement par ordre thématique (Offre et demande de transports : situation actuelle et hypothèses d'évolution , Aménagement et développement des territoires , Enjeux locaux d'environnement , Politique des transports , Les mesures proposées par l'Etat , Questions locales , Le débat public , Questions externes (ni Etat ni CPDP))</p> <p>Contributions : classement par type et par origine géographique</p> <p>Cahiers d'acteurs : classement par ordre chronologique</p> |
| Réponses | Chaque réponse est en liaison directe avec la question posée : le maître d'ouvrage et la CPDP publient une réponse pour chaque question posée. |

| | |
|---|---|
| Bilan du débat public et décisions prises suite au débat public (fiche par projet site internet CNDP) | |
| Compte-rendu du débat public (CPDP) | <p>21 Septembre 2006 - http://www.debatpublic.fr/docs//compte-rendu/compterendu-vral.pdf - 63 pages</p> <p><i>Synthèse du débat public sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien</i> page 4</p> <p><i>Avant propos : origine et particularités du débat public</i> page 10</p> <p><i>Une problématique complexe, un débat expérimental</i> page 13</p> <p><i>Les apports du débat public</i> page 23</p> <p><i>Préparation et organisation du débat</i> page 47</p> <p><i>Annexes</i> page 62</p> |
| Bilan du président de la CNDP (conclusions) | <p>21 Septembre 2006 - http://www.debatpublic.fr/docs//bilan_debat/politique_des_transports_dans_la_vallee_du_rhone.pdf - 15 pages</p> |
| Décision du maître d'ouvrage | <p>4 Décembre 2006 - http://www.debatpublic.fr/docs//decision_maitre_d_ouvrage/decision.pdf</p> |

Pôle de Compétences et d'Innovation ***" Evaluation des projets et politiques de transport "***

Ce document a été élaboré sous le pilotage du Sétra par le PCI "Evaluation des projets et politiques de transport".

Le PCI a pour objet de contribuer à améliorer les pratiques de l'évaluation des projets et politiques de transport. Les méthodes et procédures d'évaluation dans ces domaines doivent s'appuyer sur une évaluation objective et partagée par les milieux scientifiques et accessible aux citoyens.

Le PCI est situé au CETE du Sud Ouest et au CETE de l'Ouest.



Rédacteurs

Géraldine BERTAUD – CETE de l'Ouest / PCI "Evaluation des projets et politiques de transport".
téléphone : 33 (0)2 40 12 83 74 – télécopie : 33 (0)2 40 12 84 44
mél : Geraldine.Bertaud@developpement-durable.gouv.fr

Fabien DURR – CETE de l'Ouest / PCI "Evaluation des projets et politiques de transport".
Téléphone : 33 (0)2 40 12 83 54 – télécopie : 33 (0)2 40 12 84 44
mél : Fabien.Durr@developpement-durable.gouv.fr

Pierre LE BOURHIS – CETE de l'Ouest / PCI "Evaluation des projets et politiques de transport".
Téléphone : 33 (0)2 40 12 83 48 – télécopie : 33 (0)2 40 12 84 44
mél : Pierre.Le-bourhis@developpement-durable.gouv.fr

Frédéric LESCOMMERES – CETE du Sud-Ouest / PCI "Evaluation des projets et politiques de transport".
téléphone : 33 (0)5 56 70 64 04 – télécopie : 33 (0)5 56 70 67 33
mél : Frederic.Lescommeres@developpement-durable.gouv.fr

Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements
110, rue de Paris - SOURDUN – BP 124 – 77487 PROVINS Cedex – France
téléphone : 33 (0)1 60 52 31 31 – télécopie : 33 (0)1 60 52 31 69

Document consultable et téléchargeable sur les sites web du Sétra :
• Internet : <http://www.setra.developpement-durable.gouv.fr>
• Intranet (Réseau ministère) : <http://intra.setra.i2>

Ce document ne peut être vendu. La reproduction totale du document est libre de droits.
En cas de reproduction partielle, l'accord préalable du Sétra devra être demandé.

Le Sétra appartient
au Réseau Scientifique
et Technique
du MEDDE

